

Décryptage p.11
Les élections municipales
mars 2020

Innovation p.13
Des balises anti-intrusion
dans les écoles

Association p.28
L'Amicale laïque fête
ses 90 ans !



À LA UNE

Faune et flore du Garon

Location de bureaux et de salles de réunion sur Brignais

Location de postes de travail tout équipés
À l'heure, à la journée ou au mois

Location de salles de réunion

Domiciliation d'entreprise

Bureaux privatifs

Nos services



OCW

www.ocw.fr
coworking@ocw.fr

Au travail...
Mais en mieux !

1200 m² d'espaces de coworking
et de bureaux privatifs sur Brignais



OCW – Coworking

Immeuble OCW
37 rue Paul Bovier Lapierre
69530 Brignais



OCW – Centre d'affaires

Z.A.C de Sacuny
147 rue Marcel Mérieux
69530 Brignais

04 78 05 61 35

www.ocw.fr

coworking@ocw.fr

OCW est affilié relais d'entreprises : www.relais-entreprises.fr



SOMMAIRE



p. 12 ÉDUCATION
Je m'inscris, tu t'inscris

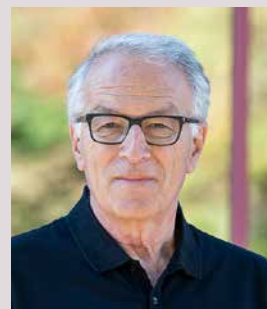


p. 15 AMÉNAGEMENT
Les jardins ont la cote !



p. 24 INTERCO
Voie douce des Collonges

- 4 État civil
- 5 Prolongations : Les CMJ à l'Assemblée nationale
- 6 Arrêts sur images
- 8 C'est dans l'air : Des vélos partagés à Brignais
- 11 Décryptage : Tout savoir sur Les Municipales 2020
- 12 Jeunesse - éducation : Pré-inscriptions scolaires, c'est parti !
- 14 Seniors : Un bon tuyau !
- 15 Aménagement : Label 3 fleurs pour Brignais
- 16 Vie des quartiers : Le décor est planté !
- 17 À la une : Un voisin, Le Garon
- 24 Intercommunalité : Une aide pour l'achat de composteurs
- 26 Culture : Les bornes de prêt, comment ça marche ?
- 28 Vie associative : Bye bye l'artiste
- 30 Agenda
- 32 Libres expressions
- 34 Pratique



Transition

Le temps des vœux est toujours un moment suspendu dans le cours de nos vies qui défilent trop vite. Chacun porte un regard bienveillant sur l'un, se préoccupe de la santé de l'autre.

Ce début d'année a pour moi une saveur particulière. Dans quelques semaines, je transmettrai mon écharpe de maire.

La fin de cette mandature marquera une nouvelle étape pour notre ville. De nombreux projets se poursuivront naturellement durant cette période de transition que nous allons connaître.

Travailler à l'échelle d'une commune, pour faire avancer, avec tous les acteurs de notre ville, notre territoire est une mission tellement passionnante.

L'échelon local est essentiel, il reste un lieu irremplaçable pour prendre des décisions. Notre commune reste la cellule de base de notre démocratie et de notre qualité de vie, elle demeure un espace d'expression idéal pour l'épanouissement et le bien-être de chacun.

En tant qu'élu, nous avons le devoir de rassembler pour avancer collectivement et toujours mieux vivre ensemble.

C'est bien cette dimension cachée de ma fonction de maire que je préfère.

Celle qui nous permet de **donner à notre prochain une part de notre humanité** pour qu'il puisse trouver sa place à Brignais.

Aussi, je formule le vœu qu'en 2020 nous puissions tous ensemble contribuer à préserver au sein de notre commune ces liens de fraternité qui nous unissent et auxquels je reste profondément attaché.

Du fond du cœur, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une bonne année.

Paul Minssieux, Maire
Le 20 décembre 2019



Édité par la Ville de Brignais
Directeur de la publication: Paul Minssieux
Adjointe à la communication: Laurence Beugras
Responsable de la rédaction: Laurianne Oget
Collaborateurs de la rédaction: Elise Amar, Annabelle Morel, Justine Recutard, Sylvie Crozier, Philippe Blain, Awa Leye-Seck, Chantal Eynaud-Lassalle, Katrin Urban, Cyril Chatagnat, David Jusselme, Sandrine Van Cuyck, Matthieu Damblin, Caroline Macé, Clémentine Hochart,

Catherine Sidrot, Jean-Luc Chambéry, Jeanne-Françoise Bapin, Alice Navarro, Olivier Vouillon, Sébastien Laurent.
Couverture: @Arthroplogia - Hugues Mouret
Crédits photo: Ville de Brignais - Adobe Stock
Maquette et réalisation: HNR Studio (Brignais) - Nicéphore Rochebloine - Tél. 04 78 05 16 93
Impression: Imprimerie Brailly (Saint-Genis-Laval)
Régie publicitaire: Service Communication Ville de Brignais - Tél. 04 78 05 62 15
Dépôt légal: 1^{er} trimestre 2020
 La rédaction n'est pas responsable des textes et photos qui lui sont communiqués.

Juillet à novembre 2019

NAISSANCES

Paul REBSAMEN	23 mai
Capucine DEKOCK	26 mai
Polia RADKE	11 juin
Maelle VILLON URQUIZA	22 juin
Robin MENCHI	22 juin
Valentin LAMBERT	24 juin
Milow PAULE	4 juillet
Hugo ALBRAND	4 juillet
Fanny PALAIS	9 juillet
Jihene SMAIL	15 juillet
Noemy BOURGUISNON	15 août
Esteban DUCHANAUD	18 août
Aurore JACQUET	22 août
Célia GHERIS	26 août
Joséphine VALENÇON	20 septembre
Mael GUIDON	23 septembre
Oscar BERTHILLOT	30 septembre
Enaëlle ARIDJ BLANC	7 octobre
Malone LALLEMAND	9 octobre

MARIAGES

Solène LUTHI et Benjamin MINSSIEUX	6 juillet
Inès BOUREMEL et Karim SMATTI	27 juillet
Uncharee PRAYOON et Frédéric PONSARD	24 août
Kathie PACCAUD et Jean-Philippe RAIMONDI	31 août
Manon TUCCI et Antoine SALOMON	31 août
Ludivine BRUN et Olivier FRESCO	7 septembre
Murielle GAUDENËCHE et Patrice ANDRÉ	7 septembre
Lucie TANTARDINI et Anthony BENOIT	14 septembre
Anne-Laure GIROD et Quentin MALHOMME	26 octobre
Carole VAN DUYNLAEGER et François RODET	2 novembre
Fatma CHERGUI et Alexis LEMPEREUR	9 novembre

PACS

Anne-Lise MANDRILLON et Frédéric PALAIS	15 juillet
Lydie DUBIEN et Tanguy MARCHAND	2 août
Claire FÉRIE et Simon SCHELL	14 septembre
Julie LEGENDRE et Richard CARBONNEL	12 octobre
Nadège HENRI et Yannis MELA	15 octobre
Eléa GUIBOUD et Sébastien MICHAUT	19 octobre
Clémentine PETIAUX et Vivien CHAUSSAT	26 octobre
Tristan BERTHAUD et Juline GULLOTTO	26 octobre
Marion GAUMETON et Florian MARTIN	5 novembre
Emmanuelle STAUB et Quentin GRÉGOIRE	26 novembre

DÉCÈS

Roger COLETTE	1 ^{er} juillet
Leda MARCHI	12 juillet
Juliette MERLE veuve PICAL	20 juillet
Paulette THIOILLIERE épouse BRUNOT	20 juillet
Nicole COGNET épouse BOUCHUT	15 août
Pierre BIDAULT	18 août
Daniel BOUILLET	19 août
Gabriel MORIN	5 septembre
Daniel AFFERRI	9 septembre
Dominique FONTANA	11 septembre
Annette DUSSAUZE	9 octobre
Colette MASSON veuve PELTIER	19 octobre
Jean DELAYE	30 octobre
Marie FRANCE	2 novembre
Maurice DE PAOLI	9 novembre
Michèle BRET veuve SALVAT	9 novembre

LE MAIRE PAUL MINSSIEUX
ET L'ÉQUIPE MUNICIPALE
VOUS SOUHAITENT

UNE EXCELLENTE ANNÉE 2020 !

BRIGNAIS
AVANCE
AVEC VOUS



SOUS LES PROJECTEURS

Le CMJ reçu au Palais Bourbon

Invités par Thomas Gassilloud, député de notre circonscription, les jeunes conseillers municipaux ont pu visiter l'Assemblée nationale le 16 novembre et découvrir le fonctionnement de cette institution. De quoi parfaire leur apprentissage de la citoyenneté! Retour en images sur brignais.com



SPORT

Pour le plaisir de la glisse

Inaugurée le 12 octobre, la piste de « pumtrack » située dans l'enceinte du complexe Pierre-Minssieux a déjà trouvé ses adeptes. Les amateurs de vitesse et de sensations fortes s'en donnent à cœur joie sur ce terrain de 300 m² composé d'un ensemble de bosses et de virages.

NOUVEAUTÉ

Découvrez le padel !

Grâce à l'impulsion du Tennis-Club Brignais Chaponost, deux courts de padel ont été inaugurés le 6 septembre au complexe Pierre-Minssieux pour permettre à tous – petits et grands, licenciés et non licenciés – de pratiquer ce sport de raquette ludique aux nombreux bienfaits. Pour réserver un créneau, il suffit de vous rendre sur l'application «TEN'UP» accessible depuis le site de la Fédération française de tennis ou téléchargeable sur un smartphone.



ON EN PARLE

Coup d'éclat!

Construite avant la loi de 1905, l'église Saint-Clair est propriété de la commune qui doit veiller à son entretien et ses éventuelles réparations. À ce titre, la Ville a entrepris d'importants travaux de rafraîchissement au sein de l'édifice. Ce chantier complexe, notamment

en raison de la présence de nombreux éléments inscrits à l'inventaire des monuments historiques, s'est déroulé en plusieurs temps. Débutés en 2012, les travaux se sont achevés le 22 novembre dernier avec la réfection des peintures de la nef, de l'entrée et du grand crucifix situé au-dessus du porche d'entrée.

EN CHIFFRE

5 042



C'est le nombre de visiteurs, novices et passionnés de bandes dessinées, qui ont poussé les portes du Briscope pour souffler les 30 bougies du Festival de la Bulle d'Or les 16 et 17 novembre.



/// Faites-nous parvenir vos photos d'événements à l'adresse communication@mairie-brignais.fr



+ d'images sur www.brignais.com
 > À la une > Photos
 Accès direct sur smartphones et tablettes

1. Commémoration de la libération de Brignais, le 3 septembre. 2. Visite de rentrée des élus dans les écoles, le 5 septembre. 3. Forum des associations, le 7 septembre au Bri'Sports. 4. L'humoriste, La Bajon, sur la scène du Briscope, le 20 septembre. 5. Stage régional de rentrée des arbitres et commissaires sportifs de judo, les 21 et 22 septembre au Bri'Sports. 6. Pique-nique convivial intergénérationnel organisé par le service Accompagnement & handicap, le 21 septembre dans le parc des Arcades. 7. Henry Anglade gourmande, le 22 septembre. 8. Spectacle musical « Avant j'étais vieux » organisé en partenariat avec la CARSAT, la MSA et Atout Prévention Rhône-Alpes, le 24 septembre au Briscope. 9. Pique-nique partagé pour mettre en relation salariés de Brignais et covoitureurs potentiels, le 24 septembre dans le parc d'activités de Sacuny. 10. Signature d'une motion commune « Mobilité » avec la COPAMO, le 24 septembre. 11. 1^{re} édition du festival Cirqu'à l'Ouest avec un spectacle sous chapiteau dans le parc de l'Hôtel de Ville en compagnie du Cirque Poussière, du 4 au 6 octobre. 12. L'actrice Mylène Demongeot en dédicace lors de la fête du refuge SPA de Brignais, le 5 octobre. 13. L'association du jumelage à la rencontre du nouveau Maire d'Hirschberg, Ralf Gaenshirt, le 6 octobre. 14. Exposition Carte blanche par l'association des peintres de Brignais, du 5 au 13 octobre au Briscope. 15. Animation sur le thème de la sécurité dans le cadre de la Semaine Bleue, le 10 octobre au Briscope. 16. La CCVG récompensée aux Trophées des Maires du Rhône pour le dispositif paragrêle, le 17 octobre. 17. Commémoration du 101^e anniversaire de la signature de l'Armistice de la Guerre 1914-1918, le 11 novembre. 18. 4 artisans brignairots décorés lors de la Soirée des Médailles et de la Reconnaissance artisanale organisée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône, le 18 novembre. 19. Atelier pop-up avec la compagnie ChambOule tOuthéâtre à la Médiathèque, le 20 novembre. 20. Signature de la convention de partenariat territorial avec le Département du Rhône, le 22 novembre à Trèves. 21. Présentation officielle par les Amis du Vieux Brignais du nouvel ouvrage de Maurice Blanc consacré à l'histoire de la commune, le 23 novembre à la Villa de la Giraudière. 22. Cérémonie d'accueil des nouveaux Brignairots, le 23 novembre au Briscope. 23. 30 ans de la crèche familiale « L'Arc-en-ciel », le 30 novembre au Briscope. 24. Inauguration du lieu de culte musulman, le 30 novembre. 25. Spectacle « Le Petit chaperon louche » au Briscope le 4 décembre. 26. Fête des Lumières, le 8 décembre.

Culture et inclusion!

SPECTACLES ET HANDICAP En début d'année, le service Accompagnement & handicap propose deux événements espiègles, engagés, touchants, autour de la langue des signes et du trouble autistique, mais surtout ouverts à tous! Pour de belles découvertes mutuelles.

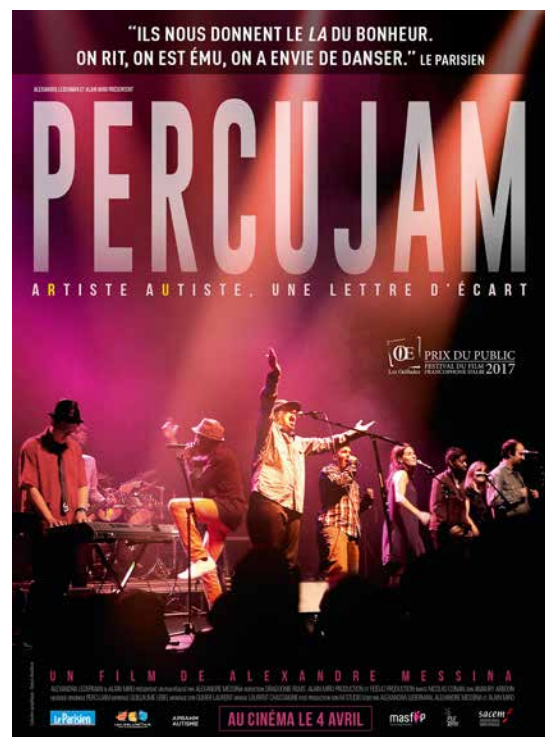
C'est bien connu, les parents n'ont jamais le temps de jouer... Heureusement, le génie des histoires, complice espiègle des enfants, n'est pas loin! Surpris dans leur quotidien, deux parents sont transportés dans l'univers de ce génie qui les mène par le bout du nez et improvise des histoires avec eux... Histoire de se rappeler que le jeu, c'est du sérieux. La compagnie la LILY (Ligue d'improvisation lyonnaise) livre un spectacle ludique et poétique où l'apport de la culture sourde est un atout majeur, car la richesse de la communication visuelle que propose la LSF ouvre des portes à l'improvisation. Après le spectacle, des échanges seront possibles avec plusieurs familles, dont certaines Brignairottes, venant partager leur expérience.

Spectacle Impro'mirettes version bilingue LSF (langue des signes française). Gratuit. Le 29 janvier à 18h au Briscope.

PAS DE BARRIÈRE AU TALENT!

Percujam est un groupe unique et novateur, composé de jeunes autistes talentueux et de musiciens confirmés. Forts d'un répertoire totalement original, ils jouent un rock festif, une musique énergique et sensible qui ne laisse personne indifférent! Depuis plus de 15 ans, ils enchaînent les collaborations avec des artistes de renom et ont su conquérir le cœur d'un large public... Et tout a commencé avec un atelier de percussions à l'Institut Médico-éducatif accueillant des adolescents autistes à Bourg-la-Reine.

Le mardi 31 mars, projection du film documentaire d'Alexandra Lederman et Alain Miro dans le cadre des Mardis du savoir, au Briscope. Gratuit sur réservation. ☆



Concert live le jeudi 9 avril au Briscope, Renseignements et tarifs sur briscope.fr
À l'occasion de la journée de l'autisme le 2 avril, 1 € est reversé à l'association SARA pour chaque place achetée au concert PERCUJAM.



La réfection de la rue de la Giraudière, en lien avec la CCVG, est prévue courant 2020.

Le budget 2020 prépare la réforme fiscale nationale

FINANCES Avec 13,5 millions d'euros de recettes réelles de fonctionnement pour 12,5 millions d'euros de dépenses réelles de fonctionnement, le budget 2020 de Brignais reste équilibré et permet de dégager un autofinancement de plus de 1 million.

Ces données demeurent stables malgré les nombreuses modifications amenées à l'équation: la hausse progressive du Fonds de péréquation des ressources intercommunales (FPIC) et la décroissance régulière de la Dotation Globale de Fonctionnement attribuée par l'État génèrent à elles seules un delta de 100 000 € à dégager dans l'exercice, sans compter l'inflation repartant légèrement à la hausse. La Ville continue donc à contenir ses dépenses de fonctionnement et à équilibrer cette section à hauteur de 14 millions euros, en faisant notamment des économies d'échelle et en maintenant l'enveloppe destinée aux associations stable, tout en prévoyant un investissement de 4,4 millions d'euros.

Ce budget conserve ainsi la capacité à absorber de gros projets, comme l'acquisition de l'ancien local de la Maison du Rhône situé place d'Hirschberg, la réfection de la rue de la Giraudière en lien avec la CCVG ou encore l'extension du poste de police municipale. Pour ce faire, la prévision d'emprunt est d'environ 850 000 € avant affectation de l'excédent du résultat de l'année 2019 (pour mémoire, en 2019, l'emprunt de 1,3 million prévu n'avait pas été nécessaire). Par ailleurs, les services préparent la transition avec la suppression de la Taxe d'Habitation, en travaillant sur les simulations du coefficient correcteur, qui déterminera la compensation pour les finances de la commune. ☆

80 %

des foyers bénéficient de la suppression progressive de leur taxe d'habitation sur leur résidence principale (diminution de 30 % en 2018, 65 % en 2019 et 100 % en 2020). En faites-vous partie? La Direction générale des Finances publiques met en ligne sur son site « impots.gouv.fr », un simulateur de la taxe d'habitation pour 2020, permettant d'indiquer à chaque contribuable s'il est susceptible de bénéficier ou non de la réforme.

Oh oui, des vélos partagés à Brignais !

MOBILITÉS Réduire les déplacements en voiture, faciliter l'intermodalité des transports, Brignais poursuit la réflexion et les actions pour proposer une nouvelle offre de mobilité partagée, souple et organisée.



C'est une unanimité qui a accueilli la délibération de principe au Conseil municipal d'octobre. Les élus étaient amenés à se prononcer sur un projet d'implantation d'un système de vélos en libre-service. Entre la montée d'une demande des habitants à pouvoir

et un questionnement à l'échelle de la commune sur le « dernier kilomètre », la Ville s'est rapprochée de plusieurs sociétés proposant des offres de vélos partagés.

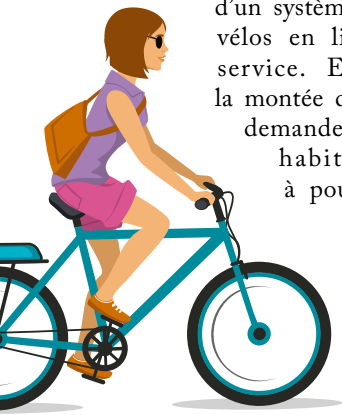
UN SYSTÈME PILOTE

Des échanges ont eu lieu depuis début 2019 notamment avec une société qui développerait une offre de vélos innovante prenant Brignais comme site pilote, avec une mise en place souple et prenant en compte certaines contraintes. La solution de B2eBike permettrait la location de vélos avec ou sans assistance électrique grâce à un système de batterie mobile, avec des stations géolocalisées n'imposant pas de travaux lourds de

génie civil, et une application mobile pour les utilisateurs. Au final, pas de risque d'un effet « free-floating » comme avec les trottinettes, mais également des stations faciles à installer et déplacer selon les besoins.

À titre expérimental, et avec ce type de contexte nouveau, celui de réponses techniques innovantes développées par des start-up, la ville soumettra au vote du Conseil municipal l'autorisation faite à l'entreprise de déployer le système OOWI sur Brignais sur l'espace public. Pour voir stations et vélos fleurir en ville, au printemps ! ☆

/// Renseignements sur brignais.com ou sur oowi.fr



pratiquer ou choisir les modes doux à titre personnel ou pour se rendre au travail,

Baromètre



EN BAISSÉ

Le bitume au cimetière

Engagée dans une démarche zéro phyto, la Ville, via son Unité Espaces verts, a procédé durant l'automne à une nouvelle tranche de végétalisation des allées de la partie haute du cimetière. Parmi les nombreux avantages environnementaux et de gestion (limiter les îlots de chaleur, l'érosion des sols...), la technique permet aussi de lutter contre la prolifération des plantes invasives ou allergisantes.

EN HAUSSE

Le nombre de corbeilles propreté



128 : c'est le nombre de corbeilles de propreté présentes sur la Ville, auxquelles se rajoutent 8 poubelles canines situées à proximité des bornes de propreté canine (distribution de sacs). Soixante-dix d'entre elles sont vérifiées et/ou vidées chaque matin en semaine lors du nettoyage des secteurs. Les autres sont vidées une fois par semaine à minima.



À vous « L'échappée douce » !

L'office de tourisme des Monts du Lyonnais met joliment en images « L'échappée douce » qu'il propose dans ses offres de loisirs et de découvertes. Grâce à Christophe Blot et Thibaut Ras (Société de production 47 Toucan), sur une musique originale de Romain Lateltin, découvrez 3 minutes d'une vidéo pleine d'émotions, de sensations, de visages, de paysages, d'ambiances... Et peut-être bientôt à vous cette douce parenthèse touristique ! ☆

Page Facebook : Monts du Lyonnais Tourisme



Travaux au poste de Police Municipale

Afin d'améliorer les conditions d'accueil du public et le fonctionnement du service, des travaux vont être entrepris au poste de Police Municipale. Les locaux existants seront ainsi réaménagés et étendus en utilisant le rez-de-chaussée de la maison contiguë du 37 rue Général de Gaulle, propriété de la Ville.

Les usagers pourront ainsi profiter d'un espace d'accueil agrandi et mis aux normes d'accessibilité. L'intérieur du bâtiment sera entièrement rénové, avec création de surfaces de rangement supplémentaires, une mise en conformité des vestiaires, de l'armurerie et de la salle de vidéoprotection. Budget prévisionnel de 300 000 € pour des travaux d'une durée de 5 mois prévus à partir de fin mars. ☆

Télex

Plan grand froid

La période hivernale et la rigueur météorologique invitent tout un chacun à la vigilance citoyenne. Durant ce moment de veille saisonnière (du 1^{er} novembre au 31 mars), soyons attentifs aux plus vulnérables et signalons les personnes en situation d'urgence. **Reqs. CCAS : 04 78 05 62 28 ccas@mairie-brignais.fr**

Cérémonie des vœux

La cérémonie des Vœux à la population aura lieu, sur invitation, le mardi 7 janvier à 19 h au Briscope. La Ville rendra hommage à ses nombreux partenaires, qui font qu'ensemble « Brignais avance! ».

Collecte des sapins

Pour leur redonner une seconde vie et éviter les dépôts sauvages au lendemain des fêtes, la Ville récupère vos sapins. Vous pourrez les déposer dans des espaces dédiés situés place Gamboni et place du 8 mai 1945, du jeudi 26 décembre au vendredi 10 janvier. Rappel des consignes : sont acceptés : les sapins naturels avec ou sans socle en bois (croix, bûchette...), les sacs « Handicap International », les sacs bruns clairs à amidon de maïs, les sacs « ok compost ». Ne sont pas acceptés : tous les autres sacs (ex : sacs en plastique), les sapins en plastique, les sapins naturels floqués colorés, les guirlandes et autres décorations, les pots en plastique ou en terre.

Une ferme sous le soleil

ÉNERGIES RENOUVELABLES Le projet de ferme photovoltaïque se précise. L'étude environnementale réalisée sur le site confirme sa faisabilité sans impact écologique.

Sur l'ancien site du centre d'enfouissement technique du Chéron, des panneaux au sol sur 6,7 hectares de terrain permettraient de produire près de 5000 MWh/an (soit l'équivalent de 2300 personnes alimentées). L'inventaire des espèces végétales et animales ne révèle qu'une attention à porter à l'« alouette lulu », dont la nidification est sensible. Les travaux d'installation prendront donc en compte cette période et s'interrompront pour préserver la tranquillité de l'oiseau.

La distance entre la ferme et les habitations étant respectée, les questionnements des riverains portent essentiellement sur la vue et le bruit de fonctionnement de la centrale. Concernant la vue, avec un temps de pousse, des haies bocagères viendront encadrer les lieux et les occul-



ter; concernant le bruit, le transformateur et les onduleurs placés le long de la route D25 (route de Soucieu), à l'opposé des zones habitées rendront le voisinage de la ferme parfaitement silencieux. Ne générant pas d'artificialisation des sols (panneaux posés sur plots), ce projet devrait trouver sa place... naturellement! ☆

LE SAVIEZ-VOUS?

« Dynamique aujourd'hui, actif demain »

La Plateforme emploi a proposé à l'automne un parcours « Dynamique aujourd'hui, actif demain », composé de modules d'accompagnement (élaboration du projet professionnel, aide à la recherche d'emploi ou de formation sur internet...), de communication (repérage des compétences, les bases de la communication téléphonique, prise de rendez-vous, simulation d'un entretien...) et socio-esthétiques (travail sur l'apparence et l'image, identification des couleurs qui mettent en valeur...).

Huit personnes ont participé à ce parcours de 14 demi-journées pendant 4 semaines afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle, leur (re)donner confiance et leur apporter conseils et outils pour mener à bien leurs projets.

La Plateforme est à votre disposition pour un accompagnement individuel dans votre recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, offres d'emploi...) ☆

/// Renseignements au 04 37 57 45 48
plateforme@mairie-brignais.fr



Chemin du Gaud

Le chemin du Gaud est une petite boucle menant à la déchèterie et qui longe l'A450. Étymologiquement, le gaud est un bocage de petit bois, preuve que la zone a évolué avec l'urbanisation. On l'emprunte aujourd'hui aussi pour se rendre au nouvel emplacement du lieu de culte musulman, inauguré le 30 novembre dernier. ☆

Municipales 2020 : ce qu'il faut savoir

SCRUTIN Les 15 et 22 mars prochains, les Brignairots sont appelés aux urnes pour élire leurs conseillers municipaux et communautaires.

Les dimanches 15 mars (1^{er} tour) et 22 mars (2nd tour), les électeurs de nationalité française ou d'un pays membre de l'Union européenne, inscrits sur les listes électorales (lire encadré) désigneront les membres du Conseil municipal qui auront pour mission de régler, par délibération, les affaires de la commune pendant 6 ans. À Brignais, comme dans toutes les communes de plus de 1000 habitants, les conseillers sont élus au

scrutin proportionnel de listes à deux tours avec prime majoritaire.

1 BULLETIN POUR 2 VOTES

Lors du scrutin, chaque bulletin de vote mentionnera deux listes : l'une avec la liste des candidats aux élections municipales, l'autre avec la liste des candidats au mandat de conseiller communautaire. Vous n'aurez donc à glisser qu'un seul bulletin dans l'urne. À l'issue du vote, 33 conseillers municipaux seront élus et parmi eux, 13 représenteront Brignais à la Commu-



nauté de communes de la vallée du Garon.

Ce sont ensuite les conseillers municipaux nouvellement élus qui désigneront le Maire et les adjoints. ☆

Bureaux de vote ouverts de 8 h à 18 h



Êtes-vous sûr d'être inscrit sur les listes électorales ?

Afin de pouvoir voter, il est essentiel de vérifier au préalable votre situation avant le 7 février. Depuis les dernières élections, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales sont appliquées.

La loi du 1^{er} août 2016 (applicable en 2019) a renouvelé intégralement les modalités d'inscription et de gestion des listes électorales en créant notamment un répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'Insee. Finies les listes établies par les communes. Désormais, c'est l'Insee qui centralise et met à jour les listes électorales à partir des informations qu'il reçoit. Ont ainsi été radiés : les électeurs décédés, ceux qui avaient déménagé, ceux qui étaient inscrits deux fois... Des changements de situation qui peuvent remonter à des années ! Par ailleurs, des problèmes de synchronisation entre le logiciel utilisé par la Mairie et l'interface de l'Insee ont été relevés. C'est pourquoi il est vivement conseillé de vérifier au préalable votre inscription avant le 7 février auprès du service Élections de la Mairie pour ne pas avoir de mauvaise surprise le jour du scrutin. Et ce même si vous avez pu voter aux élections européennes de 2019.

EN CAS DE DÉMÉNAGEMENTS

Une attention particulière est portée aux Brignairots qui ont quitté la commune avant de revenir y vivre. Dans ce cas de figure, le risque de radiation de la part de l'Insee est élevé.

Pour ceux qui ont déménagé au sein de la commune, vous devez vous assurer d'avoir bien signalé votre nouvelle adresse auprès du service Élections car votre bureau de vote a sûrement changé. 1 200 cartes d'électeurs n'ont pas pu être adressées pour cause de PND (Pli non distribuable).

JEUNES ÉLECTEURS

Des manques ont également été relevés pour les jeunes électeurs ayant atteint leur majorité entre 2015 et début 2020. Si l'inscription est normalement automatique pour ceux qui ont effectué les démarches de recensement citoyen à 16 ans, la vérification est toutefois nécessaire. ☆

Ce qu'il faut faire avant le 7 février

■ **Vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote auprès du service Élections :**

- Par mail : marit@mairie-brignais.fr
- Par téléphone au 04 78 05 62 05
- En Mairie auprès du service Élections

Le site officiel service-public.fr permet également de faire cette démarche directement en ligne à condition de remplir correctement tous les champs. Rendez-vous sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788

■ **S'inscrire sur les listes si vous êtes non ou mal-inscrits**

- En Mairie auprès du service Élections
 - En ligne : www.service-public.fr
- L'inscription en ligne sur les listes électorales est une démarche gratuite. Veuillez à ne pas utiliser de sites internet privés.

Pour le confort des services et des usagers, n'attendez pas le dernier moment pour effectuer vos démarches.

Majeur sous tutelle : vous avez le droit de voter

La loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice renforce les droits des personnes

protégées. Désormais, les personnes majeures sous tutelle ont le droit de vote. Pour voter, vous devez vous

inscrire sur les listes électorales, par internet, courrier, ou en vous rendant dans votre mairie. Le jour du vote, vous pouvez voter vous-même ou le faire par procuration.

Je m'inscris, tu t'inscris...

RENTREE 2020 Le nouvel an à peine passé il est déjà temps de penser aux pré-inscriptions et demandes de dérogation pour la rentrée de septembre 2020.

Votre enfant entre en maternelle? Il passe en CP mais avait bénéficié d'une dérogation pour son premier cycle? Vous venez d'arriver à Brignais? Pour la rentrée scolaire 2020-2021, vous devez pré-inscrire administrativement votre enfant pendant les deux périodes d'inscription organisées du 13 janvier au 6 mars 2020 et du 9 mars au 10 avril 2020. Elles seront chacune suivie d'une commission d'inscription, respectivement les 12 mars et 16 avril. Le rôle de la commission est d'examiner les demandes d'inscription complètes avec justificatifs et de déterminer l'école que devront fréquenter les enfants en s'appuyant sur le périmètre scolaire défini par la municipalité ainsi que les capacités d'accueil de chaque établissement. Vous recevrez la décision directement par mail sous la forme d'un cer-

tificat scolaire. Grâce à ce document, vous finaliserez l'inscription de votre enfant en prenant rendez-vous avec la direction de l'école dont vous dépendrez. Lors de cette rencontre, vous pourrez échanger sur l'organisation scolaire mais aussi en profiter pour aborder les modalités pratiques d'accueil de votre enfant (accueil en matinée ou journée complète pour les tout-petits, inscription à la restauration scolaire, au périscolaire...). Notez que la clôture des inscriptions administratives est fixée au vendredi 10 avril 2020.

DEMANDE DE DÉROGATION

Vous souhaitez demander une dérogation au périmètre scolaire? Retirez le dossier correspondant à votre situation au Service action éducative à partir du 13 janvier 2020. Une commission composée des directeurs et



directrices d'écoles et de l'Adjoint délégué à l'éducation, assisté du responsable du Service action éducative, examinera votre demande de dérogation et émettra un avis. Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la Ville onglet démarches / éducation. ✨

/// Rens.: Service action éducative
04 72 31 84 00 – education@mairie-brignais.fr

Activités de découverte : dernières places disponibles

Votre enfant est scolarisé en CE1 ou CE2 dans l'un des groupes scolaires publics de la Ville? Il est encore temps de l'inscrire à l'activité musique qui sera organisée au

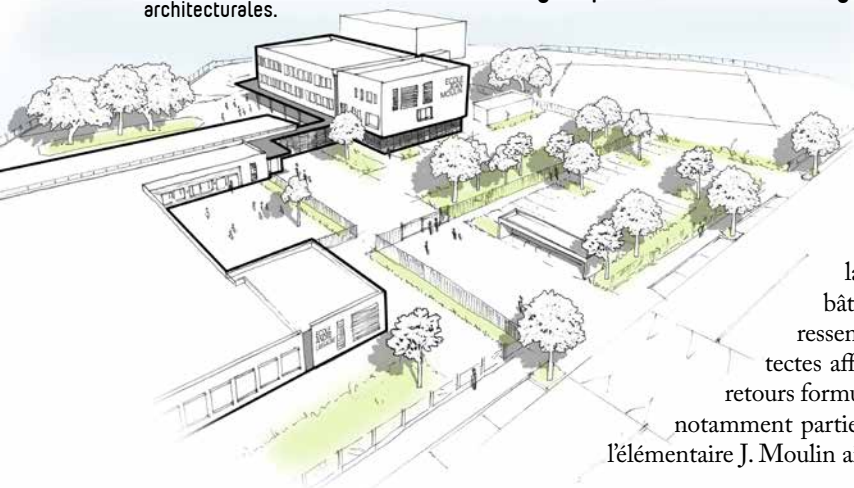
Briscope les lundis de 16 h 30 à 18 h tout au long du 3^e trimestre (début de l'activité le 30 mars 2020). Lors de cet atelier, les enfants seront amenés à créer une production

instrumentale et vocale avec scénographie pour aboutir à une prestation originale. Une occasion à saisir pour s'ouvrir davantage à la culture!

Renseignements et inscriptions:
Service action éducative au
04 72 31 84 00
education@mairie-brignais.fr

Premières esquisses

Une 1^{ère} esquisse de l'avancement du projet et des intentions architecturales.



PROGRAMME IMMOBILIER La maîtrise d'œuvre du projet de requalification du groupe scolaire A. Lassagne / J. Moulin a été attribuée à l'automne 2019 au cabinet Tekhnê Architectes.

Comme annoncé dans le dossier du Brignais Magazine n° 122, le groupe scolaire André-Lassagne / Jean-Moulin va faire l'objet d'un important programme de réhabilitation afin de remettre à niveau le bâtiment et ses usages. En parallèle des études techniques en cours, le cabinet d'architecture Tekhnê, qui a déjà construit ou réhabilité de nombreux groupes scolaires, collèges et lycées, a rendu un diagnostic approfondi du bâtiment accompagné des premières ébauches de ce à quoi pourrait ressembler le futur groupe scolaire à l'horizon 2022. Tekhnê Architectes affinera ses propositions dans les prochaines semaines selon les retours formulés par les instances de décision et de concertation - dont font notamment partie la directrice de la maternelle A. Lassagne et le directeur de l'élémentaire J. Moulin ainsi que les représentants des parents d'élèves. ✨

Ange gardien des écoles

INNOVATION Secur École, la solution de mise en sécurité innovante déployée dans toutes les écoles publiques de Brignais.

Après avoir testé le dispositif Secur École – développé par la société française My Keeper – pendant un an à l'école Jean Moulin et réalisé deux exercices de mise en situation, la Ville a équipé l'ensemble des groupes scolaires publics en balises SOS Athéna à l'automne 2019.

COMMENT ÇA MARCHE ?

À Brignais, toutes les classes et bureaux de direction sont équipés d'une balise SOS Athéna, un système de sécurité permettant une réaction rapide en cas d'intrusion malveillante. S'il y a urgence dans l'école, l'enseignant appuie sur le bouton « SOS » de la balise, qui alerte les autres enseignants afin de mettre rapidement les enfants en sécurité en suivant le protocole de confinement, et adresse des SMS préenregistrés à une liste de contacts d'urgence. L'alerte est reçue simultanément par la police municipale et le centre d'appel qui décroche automatiquement pour effectuer une écoute discrète afin de qualifier l'urgence : un

dispositif ultra-réactif faisant gagner un temps précieux.

La balise est portable, elle ne pèse que 62 g, et est géolocalisable. Ce système est donc également utilisable lors de déplacements en dehors de l'enceinte scolaire. Les enseignants la portent sur eux dès qu'ils quittent leur classe avec les élèves (récréation, déplacement à la piscine, sortie...), restant ainsi toujours informés de ce qui se passe en temps réel.

UN OUTIL SERVANT LE PPMS

Chaque établissement scolaire a l'obligation de mettre en place un PPMS – Plan Particulier de Mise en Sécurité – pour se prémunir des accidents majeurs auxquels il peut être confronté, qu'ils soient d'origine naturelle, technologique ou à des situations d'urgence particulières comme l'intrusion de personnes étrangères, les attentats... En conséquence, chacun doit s'y préparer, notamment pour le cas où leur ampleur retarderait l'intervention des services



de secours et où l'école se trouverait momentanément isolée. L'objectif du PPMS est de permettre la mise en œuvre des mesures de sauvegarde en attendant l'arrivée des secours ou le retour à une situation normale. Secur École – via les balises SOS Athéna – est une solution qui participe à la sécurisation des écoles en faisant partie des réponses concrètes au PPMS.

LA SÉCURITÉ À TOUT PRIX

La Ville de Brignais espère déployer de nouvelles balises en 2020 en équipant les référents périscolaires et leurs adjoints. Actuellement, 57 balises ont été installées dans les trois groupes scolaires de Brignais : André Lassagne – Jean Moulin, Claudius Fournion et Jacques Cartier pour un montant de 41 000 € TTC. ☆

VILLE DE BRIGNAIS

Portes ouvertes
Structures d'accueil petite enfance

Samedi 8 février 2020
Accueil des parents de 9h45 à 10h à l'Hôtel de Ville puis visites des 5 structures partenaires jusqu'à 12h.

Renseignements
Coordination Enfance Jeunesse
40, rue de la République
04 72 31 95 73
ppe@mairie-brignais.fr
brignais.com

Petit oiseau prend son envol

Vous recherchez un mode de garde en crèche [EAJE - établissements d'accueil du jeune enfant] pour une entrée en septembre 2020 ? Prenez contact avec le Point Accueil Petite Enfance. Votre dossier complet accompagné de ses pièces justificatives est à déposer avant le 29 février. Les familles peuvent faire jusqu'à 3 vœux sur les cinq choix possibles : crèche collective Abri'Co, crèche familiale Arc-en-ciel, halte-

inscription avec la structure. En l'absence de propositions, la famille peut solliciter le maintien de sa demande pour la prochaine commission. **Rens. : PAPE au 04 72 31 68 11** pape@mairie-brignais.fr

Et pour les parents qui hésitent encore sur leur choix, les structures d'accueil petite enfance ouvriront leurs portes le samedi 8 février 2020. Les familles seront accueillies en Mairie à partir de 8 h 45 et jusqu'à 10 h ; les visites des structures auront lieu jusqu'à 12 h. Découvrez les différentes solutions d'accueil sur la commune et échangez avec les équipes.

Rens. : Coordination Enfance Jeunesse / PAPE 04 72 31 95 73 / pape@mairie-brignais.fr

garderie associative La Câlinerie, gérée par le Centre Social et micro-crèches privées. Il sera examiné lors de la commission du mardi 10 mars et évalué selon des critères précis. En fonction du nombre de places disponibles et du nombre de demandes, la commission peut proposer un choix qui n'est pas forcément le choix n° 1. Si la famille accepte ce choix, elle finalise son

Sachez aussi que le Relais Assistants Maternels (RAM) « Les P'tits Bouts » de la Ville de Brignais organise chaque année un « baby dating » au mois de juin pour faire se rencontrer les assistant(es) maternel(les)s et les familles. **Plus d'infos sur brignais.com et auprès des animatrices au 04 72 31 79 79.**

Télex

Place à l'impro !

Tout au long du mois de janvier, la LILY - Ligue d'Improvisation Lyonnaise – interviendra auprès des élèves de 17 classes élémentaires de Brignais. Pendant des ateliers d'1 h 30, les comédiens professionnels partageront, avec les enfants, les nombreux intérêts de l'improvisation théâtrale : développement de l'imagination et de la créativité par la spontanéité, épanouissement personnel par l'expression verbale et physique et affirmation de soi dans le respect de l'autre. En 2020, c'est freestyle.

Rens. : contact@briscope.fr

Un bon tuyau!

CONFORT THERMIQUE

Achevés en décembre 2019, les travaux de modernisation du réseau d'eau chaude sanitaire de la résidence autonomie Les Arcades participent au confort quotidien des résidents.

Ouverte il y a plus de 40 ans dans son écrin de verdure à deux pas du centre-ville, la résidence autonomie Les Arcades n'avait jamais connu de travaux de rénovation de son réseau d'eau chaude sanitaire centralisée. Cette vaste opération de modernisation, portée par l'Opac du Rhône et financée par la Ville de Brignais à travers son Centre communale d'action sociale - CCAS, s'est élevée à 140 000 € TTC.

TOUS ÉQUIPÉS

Partant de la volonté d'apporter un confort thermique supplémentaire aux résidents en supprimant tout risque de légionellose dans les appartements, la Ville a lancé les travaux de mise en place d'une production d'eau chaude individualisée après une réflexion technique approfondie. Le réseau centralisé d'époque a laissé place à un système individuel par cumulus. Au total, ce sont les 70 appartements de la résidence qui ont été équipés. Les interventions, programmées sur une durée de 3 jours maximum pour chaque logement et nécessitant l'intervention de plombiers, d'électriciens et de peintres, ont permis d'installer les cumulus dans les salles de bain et de les mettre en service. L'équipe des Arcades s'est tenue à l'entière disposition des 71 résidents pour les aider dans le désencombrement nécessaire permettant l'intervention facilitée des entreprises. Les désagréments occasionnés par les travaux ont vite été oubliés par les résidents relativement au bénéfice d'avoir désormais d'eau chaude à tous les étages sans attendre! ☆



Si loin, si proche...

Souvent méconnues, la résidence autonomie Les Arcades dispose aussi d'une offre de logement temporaire et d'une offre d'hébergement pour les familles en visite.

Que ce soit pour rompre l'isolement sur une période de l'année - quand les enfants sont en vacances l'été ou pour ne pas passer les fêtes de fin d'année seul - ou encore pour découvrir les Arcades en douceur en vue d'un hébergement plus définitif, la résidence dispose de deux studios temporaires meublés à la location. Ils sont proposés au tarif de 19,42 euros par jour sur une période pouvant aller d'une semaine à 3 mois et permettent de bénéficier de l'ensemble des services de la Résidence.

RETROUVER LES SIENS

Afin de rendre les visites des proches, parfois éloignés géographiquement, plus aisées, la résidence a mis en place depuis quelques années une solution

d'hébergement pour les familles. Le studio meublé peut accueillir jusqu'à 2 adultes et 2 enfants. Proposé à un tarif allant de 25 à 30 euros par nuit, il bénéficie des mêmes avantages que le reste de la résidence à savoir un parking privé, une enceinte sécurisée, un accès direct au restaurant et aux activités. Un point de chute appréciable et pratique pour ceux venus passer du temps en famille. Enfin, pour parfaire son confort et son indépendance, le studio a été équipé dernièrement d'une cabine de douche.

Renseignements:
résidence autonomie Les Arcades
residencelesarcades@mairie-brignais.fr
04 78 05 16 42

Télex

Douceurs de Noël

La distribution des colis assurée par les élus et le Conseil municipal junior, s'est déroulée le 21 décembre. Au total, 223 Brignairots âgés de 85 ans et plus en ont bénéficié. Pour rappel, en raison du nouveau règlement général sur la protection des données (RGPD), les Brignairots âgés de 85 ans et + souhaitant bénéficier d'un colis de Noël doivent s'inscrire spécifiquement chaque année auprès du CCAS. Les inscriptions ouvriront du 1^{er} juin au 15 septembre 2020 et se feront en Mairie, par courrier postal ou en ligne sur brignais.com

Rendez-vous à l'automne pour le repas des seniors

Organisé traditionnellement au printemps, le repas des seniors aura lieu cette année au mois d'octobre pendant la Semaine Bleue - la semaine nationale des retraités et personnes âgées. L'occasion pour les Brignairots âgés de 73 ans et + de se retrouver pour partager un moment convivial autour d'un bon repas. La date et les modalités d'inscription seront communiquées prochainement.

La bonne conduite

La Ville de Brignais en partenariat avec Atouts prévention Rhône-Alpes organise une animation: « Mobilité et sécurité des conducteurs seniors » qui se déroulera sur 3 demi-journées, les jeudis 2, 9 et 16 avril 2020 de 14 h à 17 h 30. Cette animation est gratuite pour les seniors brignairots et limitée à 12 participants.

Renseignements: CCAS
ccas@mairie-brignais.fr - 04 78 05 62 28

Un engouement pour les jardins

ENVIRONNEMENT Toujours plus sensibles à revenir à des repères plus naturels, à consommer mieux et local, les Brignairots sont nombreux à demander de créer ou profiter de jardins. Focus sur les démarches de jardins partagés.

C'est une tendance de fond : consommer en circuits courts, consommer mieux, produire et revenir à un mode de vie plus proche de la nature et des pratiques de bon sens. De plus en plus d'habitants souhaitent jardiner pour retrouver du « vert ». Mais aussi jardiner ensemble, localement. La production de fruits et légumes n'est ainsi pas réellement la finalité, mais plutôt celle de se conformer aux cycles naturels, faire de la sensibilisation et de la pédagogie, et aussi créer du lien social, générer des échanges intergénérationnels. Le jardin devient alors le point de départ de nouvelles habitudes de vie et amorce les changements dans les comportements d'achat, de déplacements...

PLUSIEURS PRATIQUES ET LIEUX

À Brignais, la demande d'une association il y a deux ans a permis la création d'un jardin partagé sur une zone au Conchin mise à disposition par la commune, les éco-jardins du Garon. C'est ce modèle que la Ville porte, avec une mise en commun des efforts pour un potager collectif. Les adhérents souscrivent à un mode de culture, des choix partagés (sans pesticides, semences anciennes, biodiversité par exemple...)

et échangent autant entre initiés qu'ils apprennent aux novices.

En face du quartier des Pérouses, une association gère des jardins familiaux : dans ceux-ci, chacun a son lopin de terre qu'il gère à sa manière. Mais la demande tend plutôt à des modes d'administration collectifs. Dans le nouveau quartier de la Giraudière, un nouvel espace devrait voir le jour, proche de l'aire de jeux fraîchement installée, pour générer des effets de convivialité et d'échange entre les habitants. Parlez-en autour de vous !

UN MOUVEMENT DE FOND À TOUS LES ÂGES !

Pas d'âge pour jardiner, les écoles montent des projets de développement durable avec des carrés potagers, grâce auxquels les enfants deviennent des vecteurs de sensibilisation pour toute la famille. Autre barrière levée, celle de l'âge, avec des espaces dans le parc des Arcades, où des bacs potagers surélevés à hauteur ont été installés. Il y a certainement une initiative près de chez vous, renseignez-vous ! ☆



Villes et villages fleuris : 3 fleurs confirmées pour Brignais

Le Jury régional du label national de la Qualité de vie « Villes et villages fleuris » a à nouveau décerné 3 fleurs à la Ville. Il a notamment apprécié la stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement, les efforts afin d'adapter les aménagements en fonction des espaces, des usages et des pratiques de la population. Il a également salué les diverses animations proposées aux habitants et bien suivies afin de promouvoir la démarche, comme le nettoyage du Garon ou les plantations d'arbre avec les écoles. Dans la gestion environnementale et la qualité de l'espace public, le label note que les actions en faveur des ressources naturelles sont « nombreuses et clairement exprimées », avec un fleurissement pérenne et une gestion différenciée, qui « traduisent la volonté de la commune de préserver son environnement ». Ainsi, le rapport conclut que « les efforts pour l'amélioration de la qualité du cadre

de vie sont significatifs. La commune se donne ainsi les moyens d'offrir une image et un environnement favorables à l'attractivité de son territoire tout en respectant l'identité et le caractère des lieux ».

Un vrai et grand satisfecit pour les agents du service espace verts, dont le travail est de « haut niveau du fait de [leur] implication ». Le responsable du service, Eric Jullien, a reçu, au nom de son équipe, le Prix spécial régional Auvergne Rhône-Alpes du Jardinier. Un très grand bravo à eux !



Télex

PLU : la synthèse des remarques avant l'arrêt définitif en Conseil municipal

L'enquête publique relative à la révision du PLU a été close le 5 décembre. Le Commissaire a donc rendu son procès-verbal de synthèse faisant état des contributions du public. Durant les 32 jours d'enquête, plus d'une centaine de personnes ont été en contact avec le Commissaire-enquêteur pour échanger, dont 42 reçues lors des permanences. Une soixantaine de courriers (essentiellement dématérialisés) a été compilée, mais le rapport mentionne que si la mobilisation du public a été notable, elle est certainement restée limitée du fait de l'effort d'information relevé lors de la période d'élaboration du projet. Il appartient désormais à la commune d'intégrer ou non les éventuelles modifications induites par les remarques retenues dans l'enquête. Le PLU sera soumis au vote lors d'un Conseil municipal en début d'année. **Consultez le rapport complet courant janvier sur brignais.com**

Chrysalide bientôt papillon...

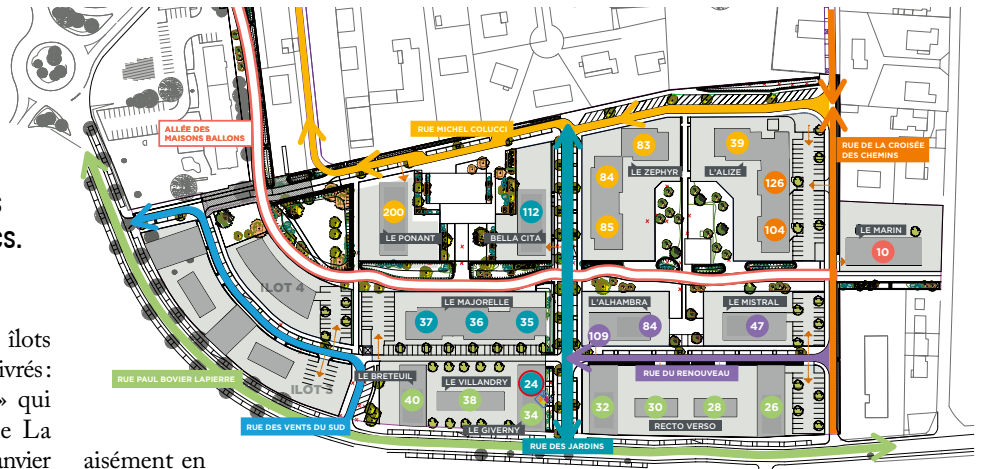
POINT TRAVAUX

Le cycle des démolitions, constructions, réhabilitations et livraisons se poursuit. Le nouveau quartier des Pérouses se profile un peu plus autour des différents îlots et espaces publics. Focus sur les prochaines étapes.

Du côté des livraisons, 3 îlots seront prochainement livrés : l'îlot 5 « L'Alhambra » qui abrite la halte-garderie La Câlinerie gérée par le Centre social en janvier 2020, puis l'îlot 10 « Bella Cita » fin octobre 2020 et l'îlot 1 « Recto Verso » en mars 2021. Un paysage en perpétuelle mutation avec, dès ce mois de janvier, le lancement de la déconstruction de deux nouvelles allées.

DES ESPACES À VIVRE

La vie continue pendant les travaux. Pour permettre aux résidents de disposer d'un meilleur cadre de vie, des espaces de proximité voient le jour ou retrouvent un second souffle au cœur du quartier. Pour parfaire l'offre déjà existante pour les tout-petits, une aire de jeux destinée aux 5-12 ans sera installée au premier trimestre 2020. Une partie de l'allée des Maisons ballons sera aménagée à la fin de l'hiver entre la rue de la croisée des chemins et la rue des jardins. À terme cette voie verte constituera une bouffée d'air pour les habitants qui pourront déambuler



aisément en famille et en toute sécurité à travers le quartier. Enfin le city-stade sera équipé, entre janvier et mars 2020, d'un filet « pare-ballon » de 5 mètres de hauteur.

SE REPÉRER...

Pour être en phase avec l'avancée du projet de renouvellement urbain, l'adressage au sein du quartier a entièrement été revu

en novembre 2019. Trois résidences, soit 192 logements ont été concernées par ces changements. Les résidences et les nouvelles rues créées ont ainsi été baptisées par la Ville qui a choisi des noms de jardins célèbres ou encore de vents. Les habitants et visiteurs extérieurs peuvent désormais se repérer plus facilement. ☆

Resserrer les liens

Symbole de la métamorphose du quartier des Pérouses, la grande bache de présentation du programme de renouvellement urbain s'offre une deuxième vie lors d'ateliers créatifs proposés à la Plateforme. Financés par

l'Opac du Rhône et animés par l'association La Bricolerie, les 5 ateliers organisés entre juillet et décembre 2019 ont permis de réunir une quarantaine de participants de tous âges autour de la confection d'une petite

pochette originale. Ces ateliers sont l'occasion de partager des connaissances en couture et bricolage, de développer la créativité, le tout dans une démarche respectueuse de l'environnement. Les participants sont repartis avec leurs créations, souvenirs du quartier.

Le décor est planté !

FIN DE CHANTIER Après 4 années de travaux, le nouveau quartier de la Giraudière est arrivé au stade des dernières finitions.

L'aménagement des espaces publics arrive à son terme. Après l'installation de l'aire de jeux destinée aux 5-12 ans début décembre

et les travaux de finition de la place centrale en fin d'année, c'est tout un quartier qui va trouver sa quiétude et son art de vivre autour d'espaces naturels. Il faudra attendre la fin de l'hiver pour procéder à l'engazonnage des espaces verts. Au printemps, tout devrait être fin prêt pour pouvoir profiter pleinement du quartier aux beaux jours. Le prolongement du cheminement piéton

participera à la connexion du quartier au centre-ville tout proche.

AU FIL DE L'EAU

Un bassin d'infiltration - permettant de gérer les eaux pluviales depuis le début de la rue de la Giraudière - sera aménagé sous la placette face à l'ancien couvent Sainte-Sabine. En attendant les travaux de reprise de l'ensemble de la rue - à partir d'avril 2020 - et l'aménagement de cet ouvrage, la place demeurera avec une finition de surface provisoire en gravier tout-venant. ☆



Chacun sa route, chacun son chemin...

Pour fluidifier la circulation en heures de pointe, une deuxième sortie sera aménagée sur le parking de la Giraudière, face à l'école Saint-Clair. Elle débouchera directement sur la rue Paul Bovier Lapièrre. Du mobilier urbain sera installé rue Mondoneix pour limiter le stationnement sauvage. Ces aménagements seront réalisés pendant les vacances d'hiver.

Un voisin, le Garon



Le Garon et son bassin-versant abritent une faune et une flore très riches et parfois méconnues. Si la présence de certaines de ces espèces dans les eaux ou sur les berges témoigne d'une rivière en bonne santé, les pouvoirs publics les protègent, et les habitants peuvent apprendre à mieux les connaître et adopter les bons gestes.

Pour comprendre son importance, bien plus large que le voisinage plaisant d'un cours d'eau, il faut prendre en compte sa fragilité, mais aussi sa force. C'est pourquoi le Garon est scruté et protégé, tant pour permettre à son écosystème de vivre que pour se prémunir de ses crues.

Le bassin-versant du Garon qui alimente le Rhône à Givors, c'est :

- 24 communes pour 67 000 habitants
- 206 km² et 130 km de rivières et ruisseaux
- Une nappe phréatique alimentant 90 000 personnes en eau potable.

Une Charte de bonne conduite

La vallée du Garon se trouve dans un Espace Naturel Sensible (ENS) ; elle abrite de nombreuses espèces remarquables et protégées. Lorsque vous profitez de ces espaces :

- Observez la faune sauvage sans la déranger, en particulier au printemps et en début d'été
- N'endommagez pas les habitats naturels, terriers et nids
- Évitez toute dégradation du lit ou des berges de la rivière, ne marchez pas dans son lit, il y a des espèces aquatiques dans l'eau dont certaines à peine visible à l'œil nu
- Signalez les animaux morts ou blessés au centre de soins ou aux associations naturalistes locales
- Ne cueillez aucune fleur sur l'ensemble du site
- Tenez vos chiens en laisse
- Ne faites ni feu, ni barbecue, sur l'ensemble du site.
- Ne jetez pas de mégots de cigarette, ni d'allumettes, en pleine nature.
- Ne jetez pas de débris ou liquides souillés dans la nature : rappez-les chez vous.

Une exposition et un guide sont disponibles gratuitement auprès du Smagga :
www.contratderivieredugaron.fr
 rubrique téléchargements

La diversité des paysages offre de multiples milieux de vie et d'habitats, des écosystèmes variés. Revue d'une population végétale et animale parmi les plus photogéniques ou emblématiques.

Un écrin de verdure

Ils servent de couvert aux animaux, insectes, oiseaux, poissons... Ils fixent les berges ou limitent l'érosion des sols. Ils participent également au filtrage du CO₂, des pesticides ou pollutions éventuelles. Les végétaux constituent un patrimoine écologique, esthétique et culturel que nous devons léguer aux générations futures. Ils contribuent à l'équilibre écologique des écosystèmes. Protéger les plantes menacées de disparition, c'est aussi sauvegarder la biodiversité.

Il projette un halo doré sous le menton (mais seulement si on aime le beurre!) : cette variété de bouton d'or nommé renoncule rampante (*Ranunculus repens*) pousse en tapis d'or dans les prairies humides et gorgées d'eau. Attention, cette plante est toxique pour l'homme et les animaux.

DE SIMPLES HERBES ?

La laïche espacée est cette plante aux feuilles à bord coupant et aux tiges triangulaires. Elle tient son nom de la disposition de ses fleurs composée de 5 à 9 épis très espacés. Elle fleurit en sous-bois en bordure du Garon, de mai à juillet. En France, les carex (son autre nom) sont cultivées pour le paillage des assises des chaises.

GRAINE D'HÉLICO

Le frêne commun (*Fraxinus excelsior*) se trouve un peu partout le long du cours d'eau. Ses fruits volants, appelés samares, sont munis d'une membrane permettant au vent de les disséminer. Il sert pour nourrir le bétail, fabriquer des manches d'outils ou même soigner les rhumatismes.

UNE ESPÈCE INVASIVE

Identifiable à ses petites fleurs blanches apparaissant en grappes à la fin de l'été et ses grandes feuilles vertes en forme de cœur, la renouée du Japon colonise les berges sans laisser de chance à ses rivales. Importée d'Asie au 19^e siècle, elle réduit la biodiversité et sape les berges en infestant les sols de ses racines, les rendant plus vulnérables à l'érosion.



Salamandre

© LPO - Camille Miro

© France Nature Environnement

Le petit peuple de la rivière

Les espèces sauvages et leurs habitats jouent un rôle crucial dans les processus écologiques et biologiques essentiels à la vie même, qui dépend d'innombrables interactions dans la nature. Elles jouent un rôle vital en matière de pollinisation, de germination, de régénération du sol, de cycle des nutriments, de prédation...

Des nombreux poissons (vairons, goujons, loches ou chevesnes) qui peuplent le Garon, la truite fario se distingue joliment par sa robe tachetée de points rouge et noir. Elle se différencie de la truite arc-en-ciel, poisson d'élevage parfois introduit dans la rivière pour la pêche, mais qui ne s'y reproduit pas.

CRUSTACÉS DE RIVIÈRE

Si le gammare fait encore un aliment de choix pour un grand nombre d'espèces du milieu aquatique, l'écrevisse « à pieds blancs » a, elle, malheureusement disparu du Garon. En cause : la colonisation par des espèces invasives venues des États-Unis ainsi que la dégradation de la qualité des milieux aquatiques.

AMPHIBIENS ET CRAPAUDS

Petits animaux dépendants des zones humides, les amphibiens sont particulièrement sensibles à la destruction de leurs habitats, aux pollutions. Ils font partie des espèces protégées. Crapaud commun, alyte accoucheur, crapaud calamite (dont le chant est souvent confondu avec celui du grillon) côtoient grenouilles et tritons. De tous, c'est la salamandre qui s'illustre le plus, avec sa robe jaune vif (symbole de danger dans la nature, qui la préserve des prédateurs) tachetée de noir.



REPTILES

Au bord de l'eau, on rencontre deux espèces aquatiques : la couleuvre à collier, qui libère une substance nauséabonde ou fait la morte en cas de danger, et la couleuvre vipérine, qui souffle en aplissant sa tête lorsqu'elle est inquiète, mais est parfaitement inoffensive. Les reptiles sont tous protégés.

OISEAUX ET INSECTES

Si vous aimez l'observation, repérez le martin-pêcheur, d'une couleur bleue électrique et orange sur le ventre, admirez le loriot d'Europe, au corps d'un jaune vif et aux ailes noires, contemplez le héron cendré et son vol tranquille... Vous observerez peut-être aussi le cordulégastre annelé, splendide libellule, ou la mélitte de la salicaire, une abeille sauvage non agressive qui ne butine que la plante qui lui a donné son nom et ses jolies fleurs roses.

LES MAMMIFÈRES

Le plus gros rongeur d'Europe a élu domicile en aval de la rivière à Brignais. Disparu de la région lyonnaise au 19^e siècle, des mesures de protection et de réintroduction sur le Rhône ont permis au castor de recoloniser le secteur jusqu'au Garon, preuve que la qualité des milieux aquatiques s'améliore.

Il est protégé et ne doit pas être confondu avec le ragondin (voir plus loin).

Martin-pêcheur



Truite fario

Le SMAGGA intervient pour le développement de la faune piscicole

Pour créer des conditions d'accueil favorables à la faune piscicole, le SMAGGA – Syndicat de mise en valeur, d'aménagement et de gestion du bassin-versant du Garon – a procédé durant l'automne à des opérations de diversification de l'habitat piscicole.

Le SMAGGA a lancé une opération sur le Garon à Brignais à hauteur du stade. Organisée du 25 septembre au 2 octobre, elle a consisté à placer en épis des rondins de douglas (résineux imputrescible) pour réduire le lit du cours d'eau et ainsi augmenter sa profondeur tout en créant des fosses particulièrement recherchées par la faune aquatique. Pour aider la nature, la Brigade de rivière s'est également chargée d'aménager des caches à poissons en planches d'acacia disposées à hauteur du fil d'eau. Ces opérations permettront, notamment en période sèche, de redynamiser cette portion du cours d'eau en apportant plus de vie dans la rivière, tant pour son écoulement que pour la richesse de son écosystème.

Halte aux pique-assiettes !

Régulièrement nourris par des promeneurs, ragondins et pigeons ont élu domicile en centre-ville et le long du Garon. Pourtant, ces espèces particulièrement invasives sont source de nuisances importantes. Ne les nourrissez pas !

LES RAGONDINS

Présent sur la commune, le ragondin a été repéré sur le Garon et le Merdanson à Chaponost. Espèce nuisible et invasive, le ragondin peut provoquer de sérieux dégâts sur les berges qu'il creuse et déstabiliser l'écosystème aquatique par sa

surconsommation de plantes aquatiques. Ce rongeur peut également être porteur de maladies transmissibles à l'homme et à d'autres animaux. C'est pourquoi il est interdit de le nourrir. Il peut être distingué du castor (espèce protégée à queue plate) par sa queue cylindrique. Pour lutter contre sa présence, la Ville a organisé une campagne de piégeage. Six pièges à fauves ont été placés par un piégeur agréé aux endroits identifiés comme suite aux plaintes des riverains.

LES PIGEONS

Depuis quelque temps, une population relativement importante de pigeons a investi la place du 8 mai 1945 entraînant des nuisances pour les habitants. Pour faire face à cette concentration, des systèmes défensifs ont été installés sur les candélabres surplombant la place du marché pour protéger notamment les stands des forains des fientes de ces volatiles.

Malgré ces installations, les pigeons continuent à gagner de l'espace en nichant sur les faitages des toits des riverains. Et pour cause, les volatiles sont régulièrement nourris par les passants les incitant ainsi à s'installer durablement. Pas bête l'oiseau !

UN FAUX « BON GESTE »

Cette pratique est pourtant strictement interdite car elle fixe les populations et accentue les nuisances. Particulièrement corrosives, les déjections des pigeons peuvent être par exemple à l'origine de dégradations de bâtiments.

Par ailleurs, les pigeons constituent un réservoir de micro-organismes potentiellement pathogènes pour l'homme et présentent donc un risque sanitaire à prendre en considération. Leurs excréments sont notamment porteurs de germes de différentes maladies qui peuvent se transmettre selon deux vecteurs principaux, l'inhalation et le contact.



© SMAGGA

Moustique-tigre

Particulièrement nuisant, le moustique-tigre est implanté dans le Rhône.

Parce que les moustiques sont vecteurs de nuisances, et pour certains de maladies parfois graves, le Département du Rhône, particulièrement impliqué dans la lutte contre la prolifération du moustique tigre, agit sur le terrain via son opérateur : l'Entente interdépartementale pour la démoustication Rhône-Alpes – EIRAD. Installé depuis 2004 dans le Sud de la France, ce moustique remonte progressivement sur le territoire ; il est considéré aujourd'hui comme implanté dans le Rhône.

ADOPTER LES BONS GESTES : COUVRIR, JETER, VIDER

La lutte ne peut être efficace sans la participation de chacun d'entre nous, car le moustique tigre ne pique que dans un rayon de 25 à 50 mètres autour de son lieu de naissance. Celui qui vient vous ennuyer est forcément une femelle, née

chez vous, ou tout près.

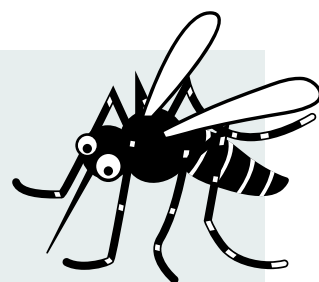
C'est pourquoi pour éviter leur prolifération, il est nécessaire de vider très régulièrement tous les réceptacles d'eau de pluie et enlever les objets abandonnés qui pourraient servir de récipients : jouets qui traînent dans le jardin ou sur la terrasse, coupelles sous les pots de fleurs... L'objectif étant d'éliminer ses lieux de vie, de ponte et là où ses larves se développent.

COMMENT LE RECONNAÎTRE ?

Le moustique-tigre est une espèce importée de très petite taille. Il se caractérise par une couleur noire et possède une rayure blanche sur le thorax et la tête. Les pattes sont annelées mais ce n'est pas une caractéristique qui lui est propre.

De petite taille (5 à 7 mm), son rayon d'action (son déplacement d'habitat) ne dépasse pas 150 à 200 m. Sa dispersion se fait donc par les déplacements humains. Il a notamment remonté la vallée du Rhône dans les voitures et les camions.

C'est un moustique qui pique le jour, et d'avril à octobre, dès que la luminosité est suffisante.



Donnez l'alerte en signalant sa présence :

<https://signalement-moustique.fr>

En savoir plus : www.rhone.fr

BRIGNAIS AGIT

Dans la conduite des services publics, notamment les services techniques, la Ville adapte ses pratiques, en faisant la chasse aux récipients, en incitant les particuliers à privilégier les coupelles avec eau + sable au cimetière (lieu particulièrement propice au développement du moustique). Elle va également sensibiliser les plus jeunes à cette nouvelle problématique, pour limiter la prolifération du moustique-tigre.



Faire face aux colères du Garon

Le mardi 29 octobre, élus et permanents se formaient en situation (presque) réelle pour simuler l'activation du Plan Communal de Sauvegarde face à un épisode d'inondation, avec l'aide de l'Institut des Risques Majeurs de Grenoble (IRMA).

Cet exercice est une manière de tester, perfectionner les bons réflexes et les capacités d'adaptation, pour être opérationnels si un épisode de crise venait à survenir. Et au final, protéger au mieux les habitants...

« Ça peut être impeccable sur le papier, et le jour J rien ne se passe comme prévu. Il faut toujours s'attendre à être surpris », explique Mathias Lavolé, responsable du Pôle Formation de l'Institut des Risques Majeurs de Grenoble. Et c'est précisément parce que le réel est rempli de complications que la Ville de Brignais a choisi de s'entraîner à rôder ses bons réflexes en cas d'activation du Plan Communal de Sauvegarde.

UN VÉRITABLE POSTE DE COMMANDEMENT DE SÉCURITÉ

Dans ce Poste de Commandement, recréé en salle du Conseil municipal, élus, services, partenaires (pompiers ce jour, mais aussi potentiellement gendarmerie, associations de sécurité civile, bénévoles...), on s'affaire pour répondre au plus vite et au mieux aux conditions qui évoluent au fil des minutes. On apprend à prendre des décisions en les priorisant, malgré la pression qui se fait plus forte, à remonter les bonnes informations du terrain, à disposer des indicateurs qui enclenchent les différentes phases dans le temps.

La commune étant concernée essentiellement par le risque inondation, la Mairie s'est exercée sur ce cas de figure. Mais une crise peut être de diverses formes, accident avec des produits dangereux, rupture d'approvisionnement en eau potable... on peut tout imaginer. Le rôle des services et des élus est de pouvoir réagir vite et bien, d'être organisés pour protéger et répondre aux besoins des habitants, en plus de veiller sur l'environnement et les biens.

Les médias sont venus suivre l'exercice, pour relayer cette manière de veiller à la sécurité des habitants par une bonne préparation, et sensibiliser à l'importance d'une connaissance des bons gestes pour la population.

ET VOUS, CONNAISSEZ-VOUS LES BONS RÉFLEXES ?

La population peut ainsi elle aussi tenir à jour ses connaissances sur les bons comportements à adopter en cas de crise : pour les réflexes à avoir prioritairement, les Brignairois peuvent consulter le DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs) sur le site internet de la Ville dans la rubrique « Vivre à Brignais / Prévention des risques ».

Des actions concrètes

Le SMAGGA poursuit sa stratégie de protection contre les crues avec la mise en place de murets et de portes hydrauliques sur les berges du Garon. Sur le secteur du Merdanson de Chaponost, le lit de la rivière sera élargi sur 1,7 km afin de limiter les débordements du cours d'eau lors de crues d'occurrence vingtennale (crue ayant un risque sur 20 de se produire dans l'année).

À l'échelle du bassin-versant du Garon, l'amélioration du niveau de protection contre les inondations passe par la réalisation de 3 ouvrages fonctionnant en cas de crue, en retenant de l'eau dans les zones naturelles et agricoles. Leur réalisation a été validée par les services de l'État le 3 décembre 2019 lors de la présentation du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du Garon. Cette contractualisation entre l'État et le SMAGGA permettra d'engager des actions pour un montant de 19 millions d'euros sur la période 2020/2025. Sur le Garon à Brignais, la réalisation d'un ouvrage intégré au paysage est prévue dans la Vallée en Barret.

Le service social de la ville tient un registre confidentiel et nominatif « personnes vulnérables » pour les personnes qui résident en zone inondable. Ce registre s'adresse aux personnes âgées de 75 ans et +, aux personnes handicapées et aux parents isolés avec enfant(s) en bas âge. **Inscriptions et renseignements auprès du service Affaires sociales** ccas@mairie-brignais.fr 04 78 05 62 28.



3 QUESTIONS À

Paul Minssieux

Maire de Brignais et Président du SMAGGA – Syndicat de mise en valeur, d'aménagement et de gestion du bassin-versant du Garon



En quoi le Garon est-il un symbole fort de la Ville de Brignais ?

Le Garon marque naturellement le territoire, par sa présence et la manière dont on le vit. Il est la raison de l'existence même de Brignais, car cette ressource en eau a permis à une communauté de s'installer et de s'organiser. Le Garon participe à l'alimentation de notre nappe phréatique, qui représente la principale ressource en eau potable pour près de 90 000 personnes, dont les Brignairots. Mais depuis plusieurs années, son niveau est en baisse constante, non seulement en raison des épisodes de sécheresses estivales, mais également des déficits de pluviométrie à l'automne ou au printemps.

Comment sensibiliser la population à la problématique de la ressource en eau ?

Les gens qui ont décidé de vivre à Brignais l'ont choisie pour son cadre de vie auquel la rivière contribue, en préservant le long de ses berges

un formidable espace vert public. Il est important que la population comprenne qu'au-delà de la commune, le Garon et sa nappe appartiennent à un bassin-versant, territoire sur lequel toute action peut avoir des incidences sur cette ressource en eau. Il y a donc un enjeu majeur à respecter cet espace, notre environnement, et faire avec sa présence. La sensibilisation à sa protection comme à celle de la gestion des risques est une priorité. Les pouvoirs publics traitent ces sujets de la façon la plus globale et cohérente possible, via le SMAGGA ou la CCVG.

Le Garon peut également se montrer capricieux, comment transmettre la mémoire des inondations et s'en prémunir ?

Notre dernier « choc » avec le Garon remonte à 2003. Seize ans après, les mémoires s'estompent, la population a évolué, de nouveaux habitants sont arrivés et n'ont pas connu cet événement. Il faut donc sans cesse sensibiliser au risque de crue, pour que chacun puisse vivre avec la rivière

et sache s'adapter : c'est pourquoi nous avons marqué le niveau de la crue de 2003 par la pose de repères de crues en ville. L'organisation de la protection de la ville et de ses habitants est un état d'esprit constant. C'est une des raisons pour lesquelles la sirène municipale sonne tous les premiers mercredis du mois. Au-delà du Plan Communal de Sauvegarde de la commune, le SMAGGA a élaboré un PAPI (Programmes d'Actions de Prévention des Inondations), qui vise à réduire les conséquences des inondations sur les territoires à travers une approche globale du risque, portée par un partenariat entre les services de l'État et les acteurs locaux. Il vient de recevoir la labellisation de la Commission Mixte Inondations, chargée par l'État du pilotage de cette politique à l'échelle nationale. Cette labellisation entérine la stratégie proposée pour réduire le risque d'inondations sur le bassin-versant du Garon par des actions de communication et de formation, l'amélioration de gestion de crise et la prise en compte du risque dans l'aménagement du territoire.



INSOLITE

La biodiversité se porte bien à Brignais !

Un essaim d'abeilles d'environ 1 mètre de long a pris forme dans un tronc d'arbre entreposé aux ateliers municipaux. Les abeilles semblaient donc apprécier cet espace situé le long du Garon tout près du centre-ville. Leur présence témoigne des efforts de préservation de l'environnement de la rivière et des alentours, avec une absence de pesticides et des essences propices au butinage en ville... L'unité Espace verts a fait appel à un apiculteur pour cueillir cet impressionnant essaim, constitué de plusieurs dizaines de milliers d'abeilles. Une bonne nouvelle pour cette espèce, qui contribue à la pollinisation de 80 % des espèces de plantes à fleurs et des plantes cultivées, et est donc indispensable à la biodiversité.

HNR STUDIO

> Création graphique

Logo, plaquette, brochure, flyer, carte, dépliant, magazine, affiche, packaging, étiquette, panneau, PLV, stand portable...

> Impression

Tous formats, tous supports

> Grand format

Affiche, panneau, roll-up, bâche, beachflag, drapeau voile, magnet, adhésif vinyle...

Impression numérique
SERVICE EXPRESS
Photocopie couleur

Professionnels et particuliers

Carte, faire-part, remerciement, livret, dossier, mémoire, poster, numérisation...

14, rue des Ronzières
69530 BRIGNAIS

04 78 05 16 93

contact@hnr-studio.fr



www.hnr-studio.fr

Le savoir-faire d'un artisan près de chez vous pour la création de verrières **sur-mesure**.



Votre
verrière !

PAR CHAMBLAS
MENUISERIE

Visitez mon showroom sur rendez-vous !

Jérôme Chamblas Artisan - Menuiserie & Serrurerie
Parc d'activités de Sacuny

147, avenue Marcel Mérieux - 69530 BRIGNAIS

04 26 18 71 56 - 06 60 69 21 94

chamblas.com | contact@chamblas.com

AmiTech informatique

SERVICES À PROXIMITÉ



Dépannage informatique :

- Réparation ordinateur toutes marque
- Nettoyage optimisation - eradication de virus
- Dépannage à distance
- Réparation smartphones et tablettes
- Domotique - portier numérique, pilotage à distance, automatisme

Atelier Informatique

30, rue du Vieux Port | 69540 IRIGNY
04 78 56 51 47 | info@ami-tech.fr

ESD ESSENTIEL & DOMICILE

La qualité au service de votre quotidien !



ENTRETIEN
DU DOMICILE



ENTRETIEN DES
ESPACES VERTS



GARDE
D'ENFANTS



AIDE À LA
PERSONNE



Cécile et son équipe vous accueillent dans votre agence de Brignais pour simplifier votre quotidien.

AGENCE DE BRIGNAIS

171, avenue Général de Gaulle - 69530 Brignais

04 78 37 63 60

brignais@essentiel-domicile.fr

Avis Vérifiés ★★★★★ 4,5/5



Qualité certifiée

50%
réduction d'impôt

www.essentiel-domicile.fr

Le quartier gare : sur la bonne voie



Fin novembre, le chantier bat son plein sur le parvis de la Gare.

AMÉNAGEMENT URBAIN Dans le cadre de la transformation urbaine engagée sur le secteur de la Gare, la livraison d'une première tranche de voiries et espaces publics est en vue.

Fin janvier, les Brignairots pourront découvrir le nouveau visage du parvis et de l'avenue de la Gare. L'avenue Simone Veil, qui assurera à terme le bouclage jusqu'à la route d'Irigny, sera réalisée dans sa première partie, assurant la desserte du futur siège de l'Opac du Rhône. L'investissement de la CCVG sur ce chantier s'élève à près d'un million d'euros. ☆

Ouverture en vue pour la voie douce des Collonges

Télex

AquaGaron : fermeture technique annuelle

Comme chaque année, le centre aquatique intercommunal (ouvert en 2016) doit réaliser une fermeture technique obligatoire afin de procéder à la vidange et au nettoyage des bassins et de l'intégralité de l'établissement. Celle-ci se déroulera en deux temps : du 30 décembre au 10 janvier 2020 inclus pour le bassin sportif, et du 3 au 10 janvier 2020 pour les autres bassins et l'ensemble de l'AquaGaron. À noter que pour le bassin de loisirs, l'étanchéité d'un caniveau est à reprendre. Selon les temps de séchage, la réouverture de ce bassin pourrait être décalée.
+ d'infos : www.aquagaron.com

MOBILITÉ

La livraison de la nouvelle section de voie douce route des Collonges, entre Brignais et Chaponost, était attendue à l'automne. Un planning qui a dû être revu en raison d'une intervention imprévue à l'initiative d'un concessionnaire (opérateur Internet).



La décision a été prise de différer la finalisation du revêtement de la voie douce pour permettre à l'opérateur de procéder sur novembre/décembre à l'enfouissement du réseau concerné sur près de 180 mètres.

« Les communes avaient pris soin d'enfouir tous les réseaux aériens existants sur cette portion de voirie. Aussi, il nous a semblé préférable de différer la finalisation du revêtement de la voie douce de quelques semaines pour procéder

à ce nouvel enfouissement, plutôt que d'autoriser le concessionnaire à ériger de nouveaux poteaux », explique Jean-Louis Imbert, président de la CCVG.

GESTION DES EAUX PLUVIALES

En parallèle, une intervention de remise en état des dispositifs d'assainissement (grilles et fossés) entre le chemin de la Chaise et le chemin des Cartières, est programmée en janvier afin d'améliorer la gestion

des eaux pluviales et leur bonne évacuation de la chaussée.

Cyclistes et piétons devront donc patienter un peu pour découvrir et profiter, courant premier trimestre 2020 (en fonction des conditions météo!), du nouvel aménagement totalement achevé...

Sur une longueur de 700 mètres, cette section assure le bouclage de l'axe de circulations douces de la vallée du Garon, reliant les 5 communes sur près de 15 kilomètres. ☆

Transformée, la caserne de gendarmerie rouvre ses portes aux usagers

SÉCURITÉ PUBLIQUE Couvrant les communes de Chaponost, Vourles et Brignais, la Brigade de Gendarmerie de Brignais a bénéficié d'un important programme de travaux d'extension et de modernisation conduit par la CCVG.

Fin janvier, les 28 militaires de la Brigade territoriale de Gendarmerie pourront prendre pleinement possession de leurs nouveaux locaux et recevoir à nouveau les usagers dont l'accueil avait été provisoirement organisé depuis septembre dernier, dans les locaux de la BMO.

Quatorze mois de travaux, conduits en deux phases par la CCVG, ont été nécessaires pour procéder à la transformation complète de la brigade. La première phase, de novembre 2018 à septembre 2019, a permis la création d'une extension de 180 m² au sud du bâtiment existant. Cette nouvelle aile constitue le « pôle judiciaire » de la brigade, répondant aux normes européennes définissant les conditions de prise en charge des mis en cause comme des victimes.

Ces nouveaux locaux comprennent une salle d'audition, une salle pour les entrevues entre les détenus et leurs avocats, deux cellules et un bloc douche / sanitaires, mais aussi un logement de fonction pour les gendarmes adjoints volontaires et une salle de réunion tenant également lieu de réfectoire.

UN INVESTISSEMENT DE 925 K€ DE LA CCVG

Durant la seconde phase du chantier, les 450 m² de locaux existants, inaugurés en 1993 et accueillant les bureaux des militaires, ont été entièrement rénovés : reprise des peintures du sol au plafond, des installations électriques et informatiques et du système de chauffage/climatisation. La redistribution des



volumes a permis d'agrandir l'espace dédié à l'accueil du public, afin d'offrir un meilleur confort aux usagers (avec notamment la mise aux normes PMR) et de garantir une meilleure confidentialité pour les victimes. « Ces travaux nous tournent vers l'avenir avec une brigade qui se modernise. Ils permettront d'améliorer de façon importante la prise en charge des usagers, les conditions d'audition et de détention des mis en cause, ainsi que nos conditions de travail et de sécurité » apprécie le Capitaine Florence Berthomier, commandante de la brigade. Depuis 2012, la CCVG est compétente en matière de « construction et de gestion du parc immobilier accueillant des services de gendarmerie implantés sur le territoire communautaire, existants et à venir ». ☆

Bonne résolution 2020

ENVIRONNEMENT En janvier, le Conseil municipal votera une subvention pour aider les particuliers Brignairots à s'équiper d'un composteur à moindre coût. Et si vous commencez à composter vos déchets cette année ?



Le SITOM Sud-Rhône, compétent dans la collecte des ordures ménagères sur le territoire de la Communauté de communes de la vallée du Garon, propose aux particuliers qui souhaitent faire l'acquisition d'un composteur bois de bénéficier d'une aide de 20 €. Afin d'encourager les Brignairots à valoriser le contenu de leurs poubelles et diminuer le poids de leurs ordures ménagères, la Mairie de Brignais subventionnera en 2020, en plus du SITOM, les 60 premiers foyers demandeurs sur la commune. Le montant sera débattu au Conseil municipal de janvier.

SILENCE, ÇA POUSSE !

Le compostage est une solution naturelle et ingénieuse pour éliminer facilement les déchets organiques, qui pèsent jusqu'à 50 kg par an et par habitant dans les poubelles. Une fois compostés, les déchets (épluchures de légumes, déchets de jardin...) serviront d'engrais pour votre jardin, votre balcon ou votre terrasse.

Plus de renseignements prochainement sur brignais.com pour l'aide accordée par la Ville et les modalités de commande. ☆

Lever de rideau sur 2020

SPECTACLES De janvier à avril, ce sont 9 spectacles qui se succéderont sur la scène du Briscope.

Du concert à la danse, en passant par l'humour et le théâtre, toutes ces expressions artistiques, toutes ces VOIX, auront quelque chose à vous offrir. OSEZ les essayer toutes sans modération, de janvier à avril!

DES HISTOIRES DRÔLES OU DE DRÔLES D'HISTOIRES

Jeu de pétanque et fort accent du sud avec **Les Pieds tanqués le 13 mars**. Quatre joueurs sur scène, tous intimement liés à la guerre d'Algérie, font s'entrechoquer leur mémoire avec gravité mais aussi beaucoup d'humour. De l'humour il y en aura également pour la soirée de lancement du Festival Histoires d'en rire le **1^{er} février avec Julien Santini et Aymeric Lompret!**

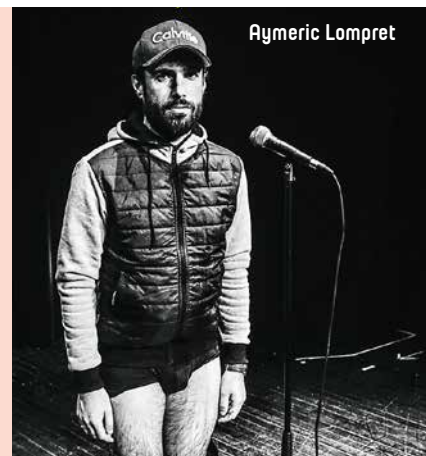
MONTEZ LE SON AVEC L'OFFRE DE CONCERTS...

Rendez-vous avec la **Compagnie Nomade in France le 24 janvier** pour redécouvrir en musique le récit d'une génération d'immigrés algériens rêvant de retour en « Terre promise » dans les années 1970-80. Puis ce sera au tour des têtes d'affiches plus qu'attendues **Bertrand Belin le 21 février** et **Electro Deluxe le 4 avril** de s'exprimer sur la scène du Briscope et d'en faire chauffer la salle avant la venue de **Percujam le 9 avril** à 20h30.

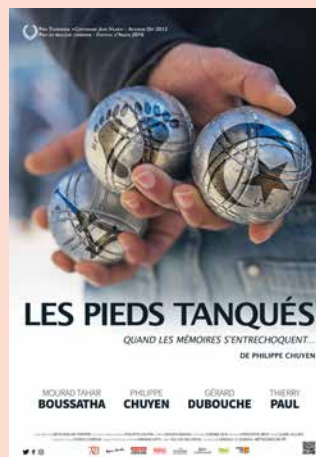
...OU ENTREZ DANS LA DANSE

Trois temps pour les amoureux de la danse: Nono Battesti ouvre le bal **le 7 février** avec le spectacle **Double**, primé au Festival Avignon Danse Off en 2016. S'ensuivra un hommage à Pink Floyd avec **Echoes le 20 mars**. Enfin, la saison

2019-2020 s'achèvera avec la performance de la Cie Stylistik mêlant danse et slam: **Nos Mouvements incessants, à voir le 17 avril.** ☆



Aymeric Lompret



Bertrand Belin

Plaquette de saison à télécharger sur briscope.fr
Renseignements et billetterie: 04 78 05 31 13
ou billetterie@briscope.fr

Télex

Spectacles « suspendus »

Le Briscope, partenaire de l'Association Lyonnaise pour l'Insertion Économique (ALLIES), propose au minimum 4 places par spectacle, qui sont mises à disposition gratuitement par le CCAS de Brignais aux usagers en difficulté sociale ou professionnelle.

Renseignement:
04 78 05 62 28
ccas@mairie-brignais.fr

Rendez-vous avec la culture

LES ITINÉRAIRES ARTISTIQUES: Dali, Courbet et de Staël à l'honneur

Des conférences animées par Thomas Lovy et Damien Capelazzi. (Tarifs: unité 7 € / Pass 4 itinéraires 20 € / - de 18 ans 2 €)

LES CONFÉRENCES-SPECTACLES: des rencontres gratuites sur des sujets de sociétés

Depuis la saison dernière, le Briscope propose des rendez-vous « OFF » et gratuits: les conférences-spectacles dans le cadre des Mardis du savoir. Il s'agit de représentations théâtrales ou de projections cinématographiques suivies de débats, d'échanges et de rencontres avec des artistes ou professionnels concernés par des thématiques précises. Ce trimestre: Femmes (à propos de l'engagement au féminin), Impromiottes (en langue des signes) et le film Percujam (sur les artistes autistes du groupe éponyme) ☆

En détail sur www.briscope.fr rubrique Agenda-Off
Infos et réservations: 04 78 05 31 13 ou billetterie@briscope.fr



Faites danser les mots

ATELIERS PARTICIPATIFS Cette saison encore, des actions transversales sont proposées aux Brignairots afin d'appréhender la culture de manière participative. Danse Hip-hop et Slam sont au programme tout le trimestre.

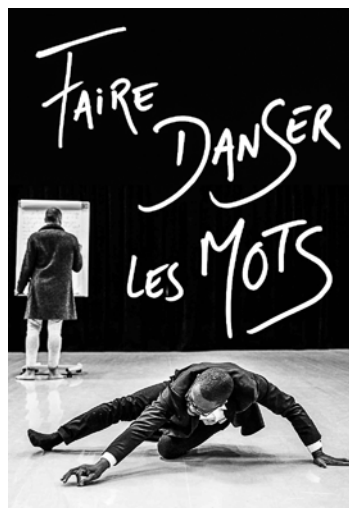
Faire danser les mots, c'est ce que le chorégraphe Abdou N'Gom et le slamer Mehdi Krüger souhaitent réaliser ces prochaines semaines. Une poésie urbaine construite au fil des semaines lors d'ateliers participatifs pour témoigner de la parole des habitants sur les notions de mémoire, de migrations et d'identité.

DES ATELIERS POUR S'EXPRIMER

À la suite des temps de sensibilisation fin décembre sur le marché du centre-ville et à la Plateforme emploi aux Pérouses, puis en janvier lors de la cérémonie des vœux du Maire, les deux artistes proposeront des sessions d'ateliers au Briscope

entre janvier et avril autour du slam poétique avec Mehdi Krüger et la danse Hip-hop avec Abdou N'Gom. Grâce à l'engagement de la quinzaine de participants sur chacune de ces sessions et à la participation au financement de la Direction des Affaires Culturelles – DRAC – Auvergne-Rhône-Alpes, du Département du Rhône et de la Ville de Brignais, les deux artistes souhaitent donner vie aux histoires des habitants et de leur territoire, renforçant les solidarités et œuvrant ainsi à la réduction des exclusions. ☆

➤ + d'infos : briscope.fr ou auprès de la billetterie 04 78 05 31 13



« Dans ce projet de territoire, accompagné de Mehdi Krüger [poète slameur], je souhaite aller à la rencontre des habitants dans divers lieux, à divers moments pour tenter de m'imprégner en partie de qui ils sont, de ce qu'ils vivent, de leur quotidien, de leurs aspirations. Pour voir ce qui nous relie ou nous éloigne. »
Abdou N'Gom

Les bornes de prêt, comment ça marche ?

MÉDIATHÈQUE Dès janvier 2020, empruntez et rendez vos documents grâce aux bornes automatiques de prêt-retour ! Rien de plus simple, suivez le guide.

Les outils nomades, l'accessibilité à l'information, la documentation numérique adaptée à tous âges sont en évolution constante dans notre société. Aussi, la médiathèque de Brignais proposera en 2020 quatre bornes libre-service de prêt-retour. Une nouvelle façon d'emprunter et de rendre facilement vos documents. Ces équipements, financés à 50 % par la Direction des Affaires Culturelles – DRAC – permettront de libérer l'équipe de la médiathèque de la manipulation technique liée au prêt afin d'être plus disponible pour conseiller les lecteurs et conduire les nombreuses animations qui rythment la saison. ☆



➤ Renseignements auprès de la médiathèque : 04 78 05 37 03
mediatheque@mairie-brignais.fr

POUR EMPRUNTER	POUR RETOURNER
1. Sur l'écran d'accueil de la borne, sélectionnez EMPRUNT.	1. Sélectionnez l'option RETOUR sur l'écran d'accueil.
2. Scannez votre carte d'abonné ou saisissez votre identifiant manuellement.	2. Placez vos documents sur le plateau de la borne.
3. Placez vos documents sur le plateau de la borne.	3. Sélectionnez TERMINÉ.
4. Une fois la liste des documents complète à l'écran, sélectionnez TERMINÉ et demandez un reçu papier ou par e-mail si vous le souhaitez.	4. Placez les documents dans le bac retour.

Que ce soit pour emprunter ou pour retourner, les bibliothécaires seront toujours à votre disposition pour vous accompagner.

Temps forts : les Journées du polar

La médiathèque donne rendez-vous en mars aux amateurs de romans policiers et aux détectives amateurs pour des animations et anecdotes étonnantes... et sanglantes !

■ **Vendredi 24 mars** à 19 h 30, partez sur les traces de tueurs en série qui ont marqué l'imaginaire populaire au point d'être adaptés sur grand écran lors d'une **conférence animée par Patrice Buenard et Pascal Druquet**, deux bibliothécaires passionnés.

■ Puis, pour les jeunes amateurs d'énigmes et de mystères, des parties de **Cluedo géant** seront organisées les **mercredi 25 mars** à 15 h et **samedi 28 mars** à 10 h 30 au cœur de la médiathèque !

➤ Le programme complet des animations **GRATUITES** de la médiathèque sur briscope.fr

90 ans d'engagement

ANNIVERSAIRE Voilà 90 ans que l'Amicale laïque œuvre avec toujours autant d'énergie pour proposer une offre de loisirs variée et accessible à tous.

L'équipe de l'Amicale laïque réunie le 17 novembre dernier lors des festivités des 90 ans.

Association d'éducation populaire, l'Amicale laïque a été créée en 1929 afin d'offrir au plus grand nombre des activités sportives et culturelles. À l'époque, l'asso-

intact, les sections, elles, ont décuplé. Avec ses 1 200 adhérents et ses 13 sections, l'Amicale laïque se positionne comme l'un des piliers de la vie associative brignairoise.

des réductions pour les bénéficiaires du RSA, les chômeurs, les étudiants, les invalides ».

DES VALEURS COMMUNES

L'association peut aussi compter sur l'engagement de professeurs qualifiés et de bénévoles investis. La rénovation des locaux inaugurés le 28 septembre dernier en a été une belle illustration. Pour les travaux de finition réalisés durant trois semaines au mois d'août, ce sont chaque jour, entre 5 à 10 bénévoles qui ont prêté main-forte. Un souvenir que n'est pas près d'oublier Jocelyne Maréchal « Ils ont participé à ce qui fait la beauté et l'essence de notre association pluridisciplinaire depuis 1929 : l'entraide et la solidarité ». ☆

SECRET DE LONGÉVITÉ

En progression constante depuis sa création, l'Amicale laïque puise sa force dans sa capacité à se renouveler pour répondre sans cesse aux envies et aux nouvelles attentes des Brignairots. « Nous sommes très à l'écoute de nos adhérents pour ajuster notre offre et proposer de nouvelles activités émergentes », explique

Jocelyne Maréchal, la Présidente. « Pour toucher le plus grand nombre, nous avons aussi mis en place une politique tarifaire attractive avec

Jocelyne Maréchal, la Présidente. « Pour toucher le plus grand nombre, nous avons aussi mis en place une politique tarifaire attractive avec

Renseignements :
amicalelaiquebrignais.blogspot.com
contact@albrignais.fr



Bye bye l'artiste

HOMMAGE Président de l'harmonie de Brignais depuis 2007, Dominique Fontana nous a quitté à la fin de l'été dernier, à l'âge de 68 ans.

Il était une figure emblématique de Brignais. Dominique Fontana a marqué de son empreinte la scène musicale pendant ses 12 ans à la tête de l'Harmonie municipale. Sa disparition a fortement ému ceux qui ont eu la chance de le côtoyer. Les membres de l'association ont tenu à lui rendre hommage dans les colonnes du Brignais Magazine à travers ce touchant témoignage.

« Dominique Fontana consacrait beaucoup de temps à la musique et à ses musiciens ; il était à l'écoute de chacun et apprécié de tous. Bien plus qu'un orchestre, c'est une véri-

table famille musicale qu'il a voulu créer ; il était devenu pour plusieurs d'entre nous un véritable ami. Il laisse un grand vide au sein de l'Harmonie municipale.

Nous nous souviendrons de sa joie de vivre, de son optimisme et de sa combativité, lui qui a si longtemps lutté contre la maladie. Nous n'oublierons jamais son sens de l'humour et son humeur joviale. Tous ceux qui l'ont connu, l'ont apprécié, c'était un homme au grand cœur. Il avait le don de cultiver l'amour et l'amitié, rendant chaque moment passé auprès de lui si précieux. Et c'est en honneur à sa mémoire que nous



profiterons de chaque seconde de nos vies bien trop courtes.

Comme disait Jean d'Ormesson, « Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants ».

Les musiciens, amateurs et professionnels, savent reconnaître les qualités d'un des leurs d'une seule manière : continuer, dans un large registre d'émotions, à jouer de la musique.

The show must go on ». ☆

The show must go on

L'association musicale et ses différentes sections vous proposent plusieurs concerts et rendez-vous musicaux. Prenez dates !

■ Samedi 14 mars à 20 h 30 au Briscope

Lors de ce concert, le tuba sera à l'honneur. Venez découvrir cet instrument aux sonorités rondes et chaudes tantôt puissantes tantôt douces en compagnie de l'Orchestre d'harmonie dirigé par Jean-Pierre Prajoux et la talentueuse soliste Léa Mercier.

■ Dimanche 22 mars à 17 h au Briscope

Pour son concert de printemps, le Big Band de Brignais a choisi un invité de marque, le Brass Band de Lyon, pour vous présenter son répertoire inédit sous la baguette de son nouveau Directeur musical, Patrice Foudon.

■ Samedi 9 mai à 10 h à 21 h place Gamboni

Pour la 4^e édition de MusicaBrignais, l'association musicale de Brignais investit la place Gamboni pour offrir aux Brignairots une journée de partage en musique sur des airs classiques, traditionnels, chanson française, rock, jazz, swing. Buvette et petite restauration sur place.



+ d'infos : www.amb-brignais.fr

Vestiaire solidaire

SOLIDARITÉ

Chaque mois, le Secours catholique organise deux ventes dans son vestiaire pour permettre à tous de profiter de vêtements de saison à prix très réduits.



Au 17 bis de la rue Simondon, à deux pas du centre-ville, dans le local du Secours catholique (partagé avec celui des Restos du cœur), l'organisation est bien rodée. Une dizaine de bénévoles s'affaire dans le vestiaire pour trier et mettre en rayon les nouveaux vêtements déposés par les habitants les 2^e et 4^e jeudis du mois. Une étape cruciale car l'équipe veille à ce que chaque pièce soit impeccable et au goût du jour. « *Le tri est drastique. On met en rayon uniquement les vêtements propres, en bon état et pas*

trop démodés », explique Brigitte Rol, la responsable du vestiaire. « *C'est important que les personnes qui viennent déposer des sacs respectent ces critères* ».

DE BONNES AFFAIRES

Les ventes ont lieu les 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 14h à 17h, le vestiaire déborde de bonnes affaires. On y trouve des vêtements de saison pour enfants* (dès 3 ans), pour femmes, pour hommes et même quelques belles pièces de marque. Le tout à des prix symboliques variant entre 2 euros pour un tee-shirt jusqu'à 6 euros pour un tailleur. Et lors des braderies organisées plusieurs fois par an, tout est à -50 %. « *Notre vestiaire permet d'aider les plus défavorisés. Mais on tient à ce que ce soit un lieu ouvert à tous pour créer du lien social. Ceux qui aiment chiner ou ceux qui souhaitent tout simplement donner une seconde vie aux vêtements sont*

les bienvenus », précise Marie-Thérèse Maucour, la responsable de l'Unité de Brignais.

UN LIEU CONVIVAL

Le lieu se veut être avant tout un espace d'échanges et de rencontres. « *Grâce au local fonctionnel que nous met à disposition gracieusement la Mairie, nous disposons d'une pièce de convivialité où nous pouvons offrir le café et le gâteau à chaque personne qui pousse la porte de l'association* », conclut Bernadette Pegeon, la trésorière. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe, n'hésitez pas ! L'association recherche des bénévoles. ☆

Secours catholique :
17 bis rue Simondon
04 78 05 03 85

* L'unité locale de la Croix-Rouge située au 23 rue Paul Bovier-Lapierre propose également des vêtements et articles de puéricultures pour les - de 3 ans.

Pratique

■ **Vente :** 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 14 à 17h
■ **Dépôt :** 2^e et 4^e jeudis du mois de 14h à 17h
Uniquement des vêtements en bon état (pas de vaisselle, meubles...).

Partage et générosité

Grâce aux dons des habitants, le CMJ et l'agence Century 21 ont pu collecter 2730 jouets au profit de la Croix-Rouge. Les jouets ont ensuite été distribués le 14 décembre lors de l'arbre de Noël solidaire organisé chaque année au Briscope par les antennes locales de la Croix-Rouge, du Secours catholique et les Restos du cœur. Merci !



Télex

La country pour tous

L'association CountryVal' Dancers vous convie à ses samedis découverte de danse en ligne les 28 mars et 25 avril de 10h à 12h. L'occasion de vous initier aux premiers pas de country dans une ambiance joyeuse et conviviale.

Rens. au 06 15 94 28 51
chrisalva@hotmail.com

Ouistitis en fête !

La fête familiale des Ouistitis aura lieu cette année le dimanche 29 mars avec pour thème le multisport. Au programme de cette journée ouverte à tous : de nombreux défis sportifs, des stands maquillage, pêche à la ligne... Rens. : lesouistitis-evb@hotmail.fr

Salon des peintres

Organisée du 1^{er} au 16 février, la 42^e édition du Salon de l'Association des peintres de Brignais aura pour invité d'honneur Jean-Baptiste Lyonnet. Une quarantaine d'exposants sont attendus. + d'infos : asso-peintres-brignais.fr apbrignais@gmail.com

Masque d'Or

Deuxième prix du festival de Villefranche Terre de scènes en octobre dernier, la troupe des 400 coups participera à la demi-finale du Masque d'Or (concours national de théâtre amateur) à Vic-sur-Cère fin février. Vous pourrez apprécier leur talent le 28 mars à 20h30 au Briscope. La troupe interprétera « Que la noce commence » de Didier Bezace. + d'infos : www.theatredes400coups.fr

► **Janvier**

Du 9 janvier au 26 mars

► **ATELIERS SENIORS**

Centre social et socioculturel
Silver XIII Equilibre (thème rugby):
Le lundi de 9h à 10h
Atelier équilibre: Le jeudi de 11h à 12h
Centre social
> 04 72 31 13 32
> www.csbrignais.centres-sociaux.fr

Le 11 janvier

► **ATELIER FREESTYLE**

Amicale laïque Danse
Avec Christophe Ndinga
10h30 - Briscope
> danse@albrignais.fr

Le 14 janvier

► **CONFÉRENCE-SPECTACLE: FEMME(S)**

20h - Briscope
> www.briscope.fr

Le 17 janvier

► **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Association du jumelage Brignais-Hirschberg
19h - Briscope

Le 18 janvier

► **SPECTACLE: LE CHANT DES FAUNES**

La Maison Bulle
Dès 6 mois - 10h - Briscope

Les 18 et 19 janvier

► **CHAMPIONNATS DE FRANCE: TIR EN SALLE**

EVB Tir à l'arc
Bri'Sports

Le 18 janvier

► **ATELIER « ON DANSE EN FAMILLE »**

Amicale laïque Danse
Binôme 1 enfant (4-8 ans) + 1 adulte
16h - Briscope
> danse@albrignais.fr

Le 20 janvier

► **CINÉMA ALLEMAND**

Association du jumelage Brignais-Hirschberg
19h30 - Briscope

Le 21 janvier

► **ITINÉRAIRE ARTISTIQUE: DALÍ**

19h30 - Briscope
> www.briscope.fr

Le 24 janvier

► **RÉCIT-CONCERT: SI LOIN SI PROCHE**

20h30 - Briscope
> www.briscope.fr

Le 25 janvier

► **JOURNÉE DE L'ADOPTION**

Société Protectrice des Animaux
10h à 17h30 - Refuge de Brignais
12 rue de l'Industrie
> www.spa-lyon.org

Le 27 janvier

► **COLLECTE DE SANG**

Amicale des donneurs de sang
9h30 à 13h et 15h30 à 19h - Briscope

Le 28 janvier

► **CINÉMA ITALIEN**

Amitiés franco-italiennes
19h - Briscope
> 06 11 70 42 38

Le 29 janvier

► **CONFÉRENCE-SPECTACLE: IMPRO MIRETTES**

Dès 5 ans - 18h - Briscope
www.briscope.fr

Le 31 janvier

► **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET VENTE DES CARTES DE PÊCHE**

AAAPPMA Vallée du Garon
Vente des cartes de pêches à partir de 18h
AG à 19h - Villa de la Giraudière

► **Février**

Le 1^{er} février

► **PLATEAU HUMOUR**

Aymeric Lompret & Julien Santini
20h - Briscope
> www.briscope.fr

Le 1^{er} février

► **ATELIER « ON DANSE EN FAMILLE FESTIF »**

Amicale laïque Danse
Dès 7 ans - 16h - Briscope
danse@albrignais.fr

Du 1^{er} au 16 février



► **SALON DES PEINTRES**

Association des peintres de Brignais
Briscope
> asso-peintres-brignais.fr

Le 7 février



► **DANSE: DOUBLE**

20h30 - Briscope
> www.briscope.fr

Le 8 février

► **STAGE ADULTES: PEINTURE ET COLLAGE**

AL Arts plastiques
10h à 17h - Briscope
> 06 26 86 33 99
> beatricemollichon@gmail.com

Le 8 février

► **ATELIER FREESTYLE**

Amicale laïque Danse
Avec Christophe Ndinga
10h30 - Briscope
> danse@albrignais.fr

Le 8 février

► **INTERCLUBS RÉGIONAL DE JUDO**

Delta Sport Judo
A partir de 9h30 - Complexe Pierre-Minssieux

Le 8 février

► **PETITE ENFANCE: PORTES OUVERTES**

Ville de Brignais
A partir de 8h45
+ d'infos p.13

Le 9 février

► **CIRCUIT AUVERGNE RHÔNE-ALPES MINIMES**

Delta Sport Judo
A partir de 9h - Complexe Pierre-Minssieux

Le 16 février

► **25 ANS DE L'AFI**

Amitiés franco-italiennes
Repas-spectacle - 12h - Briscope
> 06 11 70 42 38

Le 21 février

► **CONCERT: BERTRAND BELIN**

20h30 - Briscope
> www.briscope.fr

Du 24 au 28 février

► **STAGE JUDO ET MULTISPORTS**

Delta Sport Judo
9h à 17h - Complexe Pierre-Minssieux

Du 24 février au 6 mars

► **ACCUEIL DE LOISIRS (3-11 ANS)**

Centre social et socioculturel
Permanence d'inscription le
7 février de 17h à 20h
> www.csbrignais.centres-sociaux.fr

► **Mars**

Le 1^{er} mars

► **BOURSE D'ÉCHANGES DE JOUETS ANCIENS ET MODÈLES RÉDUITS**

Miniature Club Rhône-Alpes
9h à 16h - Complexe Pierre-Minssieux
> mcr-69@outlook.fr

Du 4 au 6 mars

► **STAGE ENFANT (6-15 ANS): BRICOLAGE**

AL Arts plastiques
14h à 16h30 - Briscope
> beatricemollichon@gmail.com

Le 13 mars

► **THÉÂTRE: LES PIEDS TANQUÉS**

20h30 - Briscope
> www.briscope.fr

Le 14 mars

► **CONCERT ANNUEL**

Harmonie municipale (AMH)
20h30 - Briscope
> www.amb-brignais.fr

Les 15 et 22 mars

► **ELECTIONS MUNICIPALES**

8h-18h. + d'infos p.11

Le 17 mars

► **ITINÉRAIRE ARTISTIQUE: GUSTAVE COURBET**

19h30 - Briscope
> www.briscope.fr

Le 20 mars

► **SPECTACLE CHORÉGRAPHIQUE: ECHOES**

20h30 - Briscope
> www.briscope.fr

Le 21 mars

► **GRAND PRIX COMITÉ DOUBLETTES**

ASB Pétanque
14h - Salle du Garon, 3 bd des Sports
> asbrignaispetanque@sfr.fr

Le 21 mars

► **RENCONTRE CHORÉGRAPHIQUE**

Amicale laïque Danse
Avec Abdou N'Gom
Briscope

8-12 ans : 15h30 à 17h30
13 ans et + / Adultes : 17h à 18h30
> danse@albrignais.fr

Le 21 mars

**▶ STAGE ADULTES :
TECHNIQUE MIXTES**

AL Arts plastiques
10h à 17h - Briscope
> beatricemollichon@gmail.com

Le 22 mars

**▶ BIG BAND : CONCERT DE
PRINTEMPS**

Brignais Big Band
17h - Briscope
> brignaisbigband@hotmail.com

Du 25 au 30 mars

▶ FÊTE DU COURT-MÉTRAGE

Centre social et socioculturel
Séance tout public le 26 mars -
Briscope
> www.csbrignais.centres-sociaux.fr

Le 28 mars

▶ SPECTACLE : MILA

La Maison Bulle
De 1 à 5 ans - 11h - Briscope

Le 28 mars

**▶ ATELIER « ON DANSE EN
FAMILLE »**

Amicale laïque Danse
Binôme 1 enfant (4-8 ans) + 1 adulte
16h - Briscope
> danse@albrignais.fr

Le 28 mars

▶ DÉCOUVERTE DE LA COUNTRY

CountryVal "Dancer"
10h à 12h - Ecole Jean Moulin
> chrisalva69@hotmail.fr

Les 28 et 29 mars



**▶ THÉÂTRE : QUE LA NOCE
COMMENCE**

Théâtre des 400 coups
Briscope
28/03 à 20h30 - 29/03 à 15h
> www.theatredes400coups.fr

Le 29 mars

▶ FÊTE DES OUISTITIS

Espérance et Vaillantes
9h30 à 17h30 - Complexe Pierre-
Minssieux
> lesouistitis-evb@hotmail.fr

Le 31 mars

**▶ FILM-DOCUMENTAIRE :
PERCUJAM**

20h - Briscope
> www.briscope.fr

▶ Avril

Le 4 avril



▶ CONCERT : ELECTRO DELUXE

1ère partie : LMZG
20h - Briscope
> www.briscope.fr

Les 2, 9 et 16 avril

**▶ MOBILITÉ ET SÉCURITÉ
DES SENIORS**

CCAS & CARSAT
14h à 17h30 - Résidence les Arcades
> 04 78 05 62 28

Le 4 avril

**▶ STAGE ADULTES : DESSIN,
PEINTURE**

AL Arts plastiques
10h à 17h - Briscope
> beatricemollichon@gmail.com

Le 4 avril

▶ OPÉRATION « JOB D'ÉTÉ »

9h - 13h
Plateforme emploi (24 rue des Jardins)
N'oubliez pas votre CV !
> 04 37 57 45 48
> plateforme@mairie-brignais.fr

Le 4 avril

▶ RENCONTRE CHORÉGRAPHIQUE

Amicale laïque Danse
Avec Abdou N'Gom
Briscope
8-12 ans : 15h30 à 17h30
13 ans et + / Adultes : 17h à 18h30
> danse@albrignais.fr

Le 6 avril

▶ COLLECTE DE SANG

Amicale des donneurs de sang
9h30 à 13h et 15h30 à 19h -
Briscope

Le 8 avril

▶ ATELIER PETIT ANIMALIER

Société Protectrice des Animaux
14h à 16h30 - Refuge de Brignais
12 rue de l'Industrie
> www.spa-lyon.org

Le 9 avril

▶ CONCERT LIVE : PERCUJAM

20h30 - Briscope
> www.briscope.fr

Le 17 avril

**▶ DANSE : NOS MOUVEMENTS
INCESSANTS**

20h30 - Briscope
> www.briscope.fr

Le 18 avril

▶ TROC DE PLANTES

Centre social et socioculturel
De 10h à 12h - Centre social
> www.csbrignais.centres-sociaux.fr

Du 20 au 24 avril

▶ STAGE JUDO ET MULTISPORTS

Delta Sport Judo
9h à 17h - Complexe Pierre-Minssieux

Du 20 au 30 avril

▶ ACCUEIL DE LOISIRS (3-11 ANS)

Centre social et socioculturel
Permanence d'inscription le
27 mars de 17h à 20h
> www.csbrignais.centres-sociaux.fr

Le 25 avril

▶ DÉCOUVERTE DE LA COUNTRY

CountryVal "Dancer"
10h à 12h - Ecole Jean Moulin
> chrisalva69@hotmail.fr

Le 25 avril

▶ CHALLENGE DIEGO NUNEZ

AAPPMA Vallée du Garon
13h30 - Auberge du Garon

Du 27 au 29 avril

▶ STAGE : PEINTURE À L'HUILE

Centre social et socioculturel
Briscope
> www.csbrignais.centres-sociaux.fr

Le 28 avril

**▶ GRAND PRIX VÉTÉRANS
DOUBLETES**

ASB Pétanque
14h - Salle du Garon
3 bd des Sports
> asbrignaispetanque@sfr.fr

▶ Mai

Le 5 mai

**▶ ITINÉRAIRE ARTISTIQUE :
NICOLAS DE STAËL**

19h30 - Briscope
> www.briscope.fr

Le 9 mai

▶ MUSICABRIGNAIS

Association musicale de Brignais
De 10h à 21h - Place Gamboni



Le 25 janvier

▶ HEURE DU CONTE : « VIGGO »

Dès 5 ans - 10h30

Le 5 février et 15 avril

▶ SAC À JEUX

Dès 5 ans - 14h30 - 17h

Le 11 février

▶ CONFÉRENCE : LA VOIX

19h30

Le 12 février

▶ LUDOLIVRES

14h30-17h

Le 15 février

**▶ ATELIER : FABRIQUER SES
PRODUITS (0 DÉCHÊT)**

Dès 15 ans - 10h30

Le 26 février et 22 avril

▶ CLAP MÔMES

15h

Le 14 mars

▶ HEURE MUSICALE

10h30

Les 24, 25 et 28 mars

▶ JOURNÉES DU POLAR

24/03 - 19h30 : Conférence (dès 14 ans)
25/03 - 15h : Cluedo géant (8-12 ans)
28/03 - 10h30 : Cluedo géant (12-15 ans)

Le 14 avril

**▶ CONFÉRENCE D'HENRIETTE :
LES VOIX LYONNAISES**

19h30

Le 6 mai

▶ LES RACONTINES (0-2 ANS)

Avec Isabelle Dumoulin - 10h30

Savoir gérer la complexité

TOUS ENSEMBLE
POUR BRIGNAIS

Dans le cadre de notre mandat, nous veillons à expliquer les différents aspects d'un dossier et la complexité des enjeux auxquels nous sommes très souvent confrontés en tant qu'élu local.

Cette volonté de pédagogie se heurte souvent à des raccourcis simplistes dont se nourrissent les populismes dans notre pays et dont nous sommes aussi les témoins dans l'enceinte même de notre Conseil municipal.

Le plan local d'urbanisme (PLU) dont l'enquête publique vient de se terminer en est la parfaite illustration. Si ce document exprime les grandes orientations de la municipalité, il se doit aussi de répondre aux objectifs définis par la vingtaine d'organismes publics qui sont associés obligatoirement à son élaboration. Sans compter les lois et normes imposées, difficilement conciliables, voire parfois

contradictoires, que nous devons respecter sous peine d'illégalité.

Dans un autre domaine, celui des mobilités, de nombreux raccourcis sont faits quand on ne connaît pas le contexte de ce dossier. Ainsi, face à la baisse de 30 % du service des cars sur Brignais, nous avons pris la décision d'adhérer aux TCL. Pour obtenir ce service, nous dépendons désormais de la volonté du SYTRAL qui étudie notre demande et doit nous faire des propositions de service.

Ce choix important aura des conséquences sur notre budget et nous devons mesurer l'impact coût-avantages.

Pour l'heure, le SYTRAL a reporté l'étude de notre demande pour tenir compte de la loi « mobilités » qui vient d'être adoptée et qui aura un impact sur l'ensemble des mobilités de notre bassin de vie.

Là encore, la seule volonté communale ne suffit pas et la ville est liée à un environnement où bon nombre

de ses décisions dépendent d'une multiplicité d'acteurs.

Nous souhaitons compléter notre démarche auprès du SYTRAL en proposant d'autres solutions de mobilités car les modes de déplacement évoluent et souvent se complètent : voiture, car, train, covoiturage, vélo, trottinette, métro, piéton... Ainsi, nous venons de décider de tester le déploiement de vélos partagés en libre-service dans les prochains mois sur Brignais. Nous poursuivons également le développement des cheminements doux dont une partie est en cours de travaux le long des berges du Garon.

Notre équipe vous souhaite une très bonne année 2020.



Parlons vrai...

PARLONS
BRIGNAIS

Six ans de vie municipale s'achèvent.

Ce sont des milliers d'heures de travail, de réunions que tous les élus ont assurées pour notre ville.

Deux sujets ont marqué ce mandat : l'arrivée des TCL et l'évolution immobilière de Brignais.

Nous pensons que les débats qu'ils ont suscités n'ont pas bénéficié de toute la clarté nécessaire.

Pourquoi depuis 20 ans le sujet des transports en commun n'a-t-il pas été traité sérieusement en Conseil Municipal ? La demande d'adhésion aux TCL formulée par la majorité est toujours sans réponse. À ce jour le problème reste entier. Pourquoi la majorité s'est-elle opposée aux TCL pendant si longtemps, à l'encontre de l'intérêt général, pour changer d'avis in extremis l'an dernier ? Est-ce le coût pour la commune ou l'économie de la taxe transports pour les entreprises de plus de 11 salariés (qui

représente 1,85 % des salaires) qui motivait cette position ?

Pourquoi en 2015 la majorité a-t-elle proposé de rendre constructible les 12 ha du secteur de Rochilly lors du lancement du plan local d'urbanisme, pour y renoncer 3 ans après ? Pourquoi avoir fait perdre 3 ans à la commune qui, sans PLU adéquat voté à ce jour, se retrouve sans moyens pour limiter la division parcellaire qui permet la réalisation de tant de projets immobiliers ?

Le retrait de ce projet nous interroge : a-t-il été retiré parce que nous étions opposés à la disparition injustifiée d'un poumon vert de la commune ? Ou parce que Brignais a changé en 2018, comme l'affirme la majorité ? ou pour d'autres raisons ?

Nous sommes optimistes pour 2020. Les Brignairots vont pouvoir reprendre le contrôle de l'urbanisation.

La loi « mobilités » a été votée, et notre communauté de communes va enfin s'imposer sur la compétence transports. Une vraie politique des déplacements va se

mettre en place, et dans ce cadre les TCL vont arriver à Brignais.

Nous remercions tous ceux avec qui nous avons échangé et travaillé au cours de ce mandat, agents municipaux, responsables d'association, Brignairots, intervenants extérieurs, élus. Tous ont fait preuve de patience et bonne volonté. Nous avons pu mesurer que chacun à sa manière fait de son mieux pour le bien de Brignais.

Belle et heureuse année 2020.

**Serge Bérard, Jean Philippe Gillet,
Michèle Eymard, Claude Marcolet,
Florence Richard**



MIEUX VIVRE À
BRIGNAIS

Vive nos bonnes résolutions pour 2020

Parce que c'est la période pré-électorale depuis le 1^{er} septembre 2019, toute publication doit rester neutre jusqu'aux 15 et 22 mars 2020 dates des élections municipales. Neutre signifie ni bilan, ni propagande, ni projet, ni polémiques. Mais dites-nous, serions-nous hors la loi si nous formulions comme la tradition le veut, des bonnes résolutions pour l'an neuf? À notre sens NON. Alors allons-y!

Quand le temps nous change en silence. Stupéfaction!

Qui a vu passer ces 6 ans de mandat? Qui a su arrêter le temps pour regarder ses enfants grandir ou ses cheveux blanchir? Muet, le temps agit impuni. Vulnérables dès notre naissance votons pour notre bien-être sur terre désormais en lien avec notre 1^{ère} résolution qui prendra soin de notre environnement pour diminuer les effets de serres et pollutions causes d'une augmentation des allergies, du nombre des enfants asthmatiques...

Quand le temps siffle la fin d'un cycle. Félicitations.

Fin de mandat pour les élus de 2014 et fin aussi DÉFINITIVE de nos débats avec le Maire Paul MINSSIEUX qui s'en va. Souhaitons-lui de futurs beaux moments en pleine santé pour l'ère nouvelle qui s'ouvre à lui. De notre côté toujours là, constants, solidaires. Christiane a été honorée. Le Préfet lui a remis la médaille d'Or régionale, départementale et communale pour son engagement jamais indemnisé, d'élue sans failles à Brignais.

Quand le temps est paix, santé, gaieté. Satisfactions.

Déposons nos espoirs de PAIX aux pieds des guerriers pour que se taisent leurs armes juste le temps des confiseurs et vive notre 2^{ème} résolution pour faire la PAIX avec nous-même en respectant notre santé. Tentons de manger « BIO » au moins une fois lors de ces fêtes selon nos moyens financiers ou d'acheter circuits

courts, productions paysannes, produits non traités.

Quand le temps nous offrira un Nobel pour notre Noël.

Nous fêterons notre NOUVEAU VIVRE ENSEMBLE. Nous aurons construit grâce à nos imaginations un avenir plus serein qui protégera la TERRE et qui rendra plus heureux nos enfants qui en hériteront. Alors suivons SÉNÈQUE qui nous dit « toutes vos craintes sont des craintes de mortels mais tous vos désirs sont des désirs d'immortels ».

BELLE ANNÉE 2020

Christiane Constant, Sylvie Morgeaux,
Lionel Catrain



202 rue Général de Gaulle (face) BRIGNAIS

Horaires (du mardi au samedi):
9h30 - 12h30 | 14h30 - 19h



Jequipemamaison Boutique
Luniversdulit

04 72 56 11 39

Bon à savoir

Des salles municipales à louer !

Particuliers Brignairots, vous pouvez louer deux nouvelles salles municipales, à tarif préférentiel, pour organiser vos fêtes familiales privées. La salle festive Daniel Querez (Complexe sportif Pierre-Minssieux) est proposée à 320 €/jour et la salle du Garon avec ses extérieurs, dont les terrains de boules, à 200 €/jour. Les associations peuvent désormais louer le « Théâtre de verdure », ancienne piscine municipale. Pour les associations brignairotes, la 1^{re} location est offerte et les suivantes à 100 €/jour. Pour les associations extérieures le tarif est de 600 €/jour. **Info détaillée sur brignais.com**
Rens. : Unité logistique
Tél. : 04 27 82 87 16
logistique@mairie-brignais.fr

Hôtel de Ville

28, rue Général de Gaulle – 69530 BRIGNAIS
Tél. : 04 78 05 15 11 - Fax : 04 78 05 62 27
contact@mairie-brignais.fr - www.brignais.com

Accueil du public : Lundi de 10 h à 12 h et de 13 h à 17 h
 Mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h
 Vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h
 Samedi de 9 h à 12 h (Services Affaires générales, État civil, Cabinet du Maire et des élus uniquement)

Poste de Police Municipale

2, rue Paul Bovier Lapierre
Tél. : 04 72 31 60 28
0 8000 69530 (appel libre)
 policemunicipale@mairie-brignais.fr
Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h 30-12 h / 13 h 30-17 h 00
 Mercredi : 8 h 30 à 12 h

Le Maire

Paul MINSSIEUX. Sur rendez-vous: Cabinet du Maire et des Élus au 04 78 05 62 03 - maire@mairie-brignais.fr

📧 Pour envoyer un courriel aux adjoints et conseillers, tapez son nom suivi de @mairie-brignais.fr
 Exemple: Sylvie Guinet = guinet@mairie-brignais.fr

Adjoint(e)s au Maire

Sylvie GUINET : Culture
Marie-Claire PELTIER : Solidarité et action sociale
Jean-Pierre BAILLY : Scolaire, animation et vie associative
Martine RIBEYRE : Prévention, sécurité et administration générale
Guy BOISSERIN : Économie et intercommunalité
Laurence BEUGRAS : Communication et proximité
Lionel BRUNEL : Équipements publics, patrimoine et numérique
Sandrine TISON : Urbanisme réglementaire, grands projets d'aménagement urbain, sport et ressources humaines

Conseillers municipaux délégués

Laetitia LAGEZE : Urbanisme
Solange VENDITTELLI : Voirie
Josiane MOMBRUN : Management du centre-ville et commerce
Stéphane CHAUMET : Jeunesse, emploi, et sport
Agnès BERAL : Finances
Gilles DESFORGES : Transports et économies d'énergie
Dominique VIRET : Syndicats intercommunaux et suivi des chantiers
Colette VUILLEMIN : Réceptions et cadre de vie
Geneviève NAVARRO : Citoyenneté et Conseil municipal junior

Conseillers municipaux en charge des dossiers

Jean-Louis IMBERT : Président de la CCVG
Radhouane ZAYANI : Santé et social
Nicolas DUFOURT : Plan des cheminements doux, zones naturelles et agricoles
François BOURDIER : informatique
Myriam EZZINE : Commission « Cadre de vie » du Conseil municipal junior
Stéphane TRUSCELLO : Groupe de travail intercommunalité
Magali COUX : Membre du Conseil d'administration du CCAS

Élus de l'opposition

> Liste Parlons Brignais
Serge BERARD
Jean-Philippe GILLET
Michèle EYMARD
Claude MARCOLET
Florence RICHARD

> Liste Mieux vivre à Brignais
Christiane CONSTANT
Sylvie MORGEAUX
Lionel CATRAIN

Permanences en mairie

■ **Service urbanisme :** ouverture au public les après-midi. Le matin uniquement sur RDV. Tél. : 04 78 05 62 11
 ■ **Caisse d'allocations familiales :** tous les lundis (hors vacances scolaires) de 13 h 30 à 16 h 15, uniquement sur RDV. Tél. : 04 78 05 15 11
 ■ **Service social de la Sécurité sociale :** permanence tous les vendredis de 9 h à 12 h, uniquement sur rendez-vous. Tél. : 04 27 82 23 50
 ■ **Juriste :** tous les mercredis, de 9 h à 11 h, sur RDV. Tél. : 04 78 05 15 11
 ■ **Ligue contre Le Cancer :** chaque 3^e mercredi du mois de 14 h 30 à 16 h (sans rendez-vous)
 ■ **Médiation familiale :** 2 mardis par mois, de 14 h à 16 h (sans rendez-vous) Tél. : 06 80 82 85 41
 ■ **Défenseur des droits :** les mercredis de 14 h à 16 h 30 uniquement sur rendez-vous. Tél. : 04 78 05 15 11

Syndicats intercommunaux

■ **Communauté de communes de la vallée du Garon (CCVG) :** Regroupement de Brignais, Chaponost, Millery, Montagny et Vourles ZA de Sacuny - 262, rue Barthélemy Thimonnier 69530 Brignais
Tél. : 04 72 31 78 72 - www.cc-valleedugaron.fr

Maison de l'Intercommunalité

ZA de Sacuny - 262, rue Barthélemy Thimonnier 69530 Brignais
 Réunis à l'adresse ci-dessus :
 ■ **SITOM** (Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères Sud Rhône) - Tél. : 04 72 31 90 72 - www.sitom-sud-rhone.com
 ■ **SMAGGA** (Syndicat de Mise en valeur, d'Aménagement et de Gestion du bassin-versant du Garon) - Tél. : 04 72 31 90 80 - www.contratderivieredugaron.fr
 ■ **SYSEG** (Syndicat pour la Station d'Épuration de Givors) Tél. : 04 72 31 90 73 - www.syseg.fr

Encombrants

Déchetterie intercommunale : Rue des Ronzières Tél. : 04 72 31 90 88
 Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :
 - de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h **(du 2/11 au 28/02)**
 - de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h **(du 1/03 au 31/10)**
 Samedi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
Fermeture hebdomadaire les mardi et dimanche.
Service de collecte des encombrants : le 1^{er} mercredi des mois impairs. **Réservé aux personnes invalides ou aux handicapés** qui ne peuvent se rendre à la déchetterie et auxquelles leurs proches ne peuvent se substituer.
 Téléphonnez au minimum 5 jours avant en mairie de Brignais au 04 78 05 62 07 pour prendre rendez-vous.

Office de Tourisme des Monts du Lyonnais

Bureau de Chaponost - 16 rue René Chopard, 69630 Chaponost
Tél. : 04 78 45 09 52 / accueil.chaponost@montsdulyonnaistourisme.fr
 Page Facebook : montsdulyonnaistourisme

Contact et urgences

■ **Urgences médicales :** 15
 ■ **Centre anti-poison :** Hôpital Edouard Herriot - 5, place Arsonval 69003 Lyon
 Tél. : 04 72 11 69 11
 ■ **Maison médicale de Garde :** 2A route de Lyon à Brignais / 04 72 33 00 33 / Permanence du lundi au vendredi de 20 h à 22 h ; Samedi de 12 h à 22 h ; Dimanche et jours fériés de 8 h à 22 h)
 ■ **Centre des grands brûlés :** Hôpital Saint-Joseph et Saint-Luc Tél. : 04 78 61 89 48
 ■ **Gendarmerie de Brignais :** 20, rue du Presbytère
 Tél. : 04 78 05 18 42
 ■ **Police :** 17
 ■ **Pompiers :** 18 ou 112

Brignais Mag

Distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville. Si vous connaissez quelqu'un qui ne le reçoit pas, nous vous remercions de bien vouloir le signaler au service Communication en appelant le numéro direct : 04 78 05 62 15. **Le prochain numéro de Brignais Magazine paraîtra début mai 2020.**

NOUVEAU SUV PEUGEOT 2008

UNBORING THE FUTURE *



À PARTIR DE

179€/MOIS⁽¹⁾

APRÈS UN PREMIER LOYER DE 2990 €
ENTRETIEN OFFERT

PEUGEOT i-Cockpit® 3D**

CONDUITE SEMI-AUTONOME***

BOÎTE AUTOMATIQUE 8 RAPPORTS**

MOTION & e-MOTION



PEUGEOT

PEUGEOT RECOMMANDE TOTAL Consommation mixte NEDC⁽²⁾ (en l/100 km) : de 3,6 à 5,0. Émissions de CO₂ NEDC⁽²⁾ (en g/km) : de 97 à 114 (Tarif 19D).

En location longue durée sur 49 mois et pour 40 000 km. (1) Exemple pour la location longue durée (LLD) d'un nouveau SUV PEUGEOT 2008 Active PureTech 100 BVM6 neuf, hors options, incluant l'entretien et l'assistance offerts pendant 49 mois. Modèle présenté : nouveau 2008 GT PureTech 155 S&S EAT8, options peinture métallisée orange fusion et toit ouvrant: 301 €/mois après un 1er loyer de 4 800 €. Montants exprimés TTC et hors prestations facultatives. Offre valable du 02/01/2020 au 29/02/2020, réservée aux personnes physiques pour un usage privé pour toute LLD d'un nouveau SUV PEUGEOT 2008 neuf dans le réseau PEUGEOT participant, sous réserve d'acceptation du dossier par CREDIPAR, loueur et SA au capital de 138 517 008 €, RCS Nanterre no 317 425 981, ORIAS 07004921 (www.orias.fr) - 9, rue Henri-Barbusse, 92230 Gennevilliers. Offres non valables pour les véhicules au prix PEUGEOT Webstore. La LLD peut être souscrite seule sans CPS Pack Entretien et ce dernier peut être souscrit indépendamment de toute LLD aux conditions disponibles dans le réseau PEUGEOT participant. (2) Les valeurs de consommation de carburant et d'émissions de CO₂ sont déterminées sur la base d'une nouvelle réglementation WLTP (Règlement UE 2017/948) et les valeurs obtenues ont été converties en NEDC pour permettre la comparabilité avec les autres véhicules. Veuillez à vous rapprocher de votre point de vente pour de plus amples informations. Les valeurs ne tiennent pas compte notamment des conditions d'usage, du style de conduite, des équipements ou des options et peuvent varier en fonction du type de pneumatiques. Pour de plus amples renseignements sur les consommations de carburant et les émissions de CO₂, veuillez consulter le guide pratique intitulé « Consommations conventionnelles de carburant et émissions de CO₂ des véhicules particuliers neufs » disponible gratuitement dans tous les points de vente ou auprès de l'ADEME - Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (Éditions, 2 square Lafayette BP 406 F - 49004 Angers Cedex 01) ou sur <http://www.carlabelling.ademe.fr/>. * Pour un futur qui ne soit pas ennuyeux. ** De série, ou indisponible selon les versions. *** De série, en option ou indisponible selon les versions.


Groupe FAHY
AUTOMOBILES
Simplement différent

GARAGE VENET

2 à 4 Boulevard André Lassagne
69530 Brignais
04 78 05 36 55
www.groupe-fahy.com



SPAR

*vous souhaite une
Bonne année 2020*

PRODUITS
QUALITATIFS
D'ARTISANS



FRUITS
ET
LÉGUMES
FRAIS DÉCOUPÉS



NOUVEAUX
AVANTAGES
CARTE DE FIDÉLITÉ

PRODUITS
BIO EN VRAC



PAIN CUIT
SUR PLACE



MES
COURSES
SUR
SPAR.FR

DIMANCHE
DE 8H30
À 12H30

TOUS LES
WEEK-ENDS
UN PLAT
CUISINÉ

 spar brignais

1 PLACE DU 8 MAI 1945
BRIGNAIS
TÉL. 04 78 05 21 78

SPAR 
Supermarché